

L'écho DE COMPTON

Les Journalistes en herbe explorent les entrevues

Élodie Harriman a rencontré
M. le Maire Jean-Pierre Charuest

À LIRE EN PAGES 12-13



La jeune Journaliste en herbe Élodie en compagnie du maire de notre Municipalité. Photo : Isabelle Faucher

L'ÉCHO municipal



PAGE 8

**Information sur les
règlements en lien
avec les rénovations**

PAGE 9

**Le Défi Pissenlits pour
le bien-être des insectes
pollinisateurs**

PAGE 9

**Horaire du
Récré-O-Parc en fête
du 26 mai 2024**



PAGE 10

**Souvenirs d'un voyage
humanitaire avec
Rosalie et Émilie**



PAGE 14

**Importante pétition à
signer pour le pont du
chemin de Cookshire**



PAGE 16

**Compton au boulot
avec Joey Chenard,
arboriculteur**

L'ÉCHO citoyen

L'ÉCHO DES PETITS ET BESTIOLES
DU PRINTEMPS | P. 17

QUAND LE COUPLE VA, TOUT VA | P. 19

En partenariat avec



Financé par le
gouvernement
du Canada



LA PROCHAINE ASSEMBLÉE
DU CONSEIL AURA LIEU

**LE MARDI 14 MAI 2024
À 19 H 30**

Vous pouvez visionner les séances du conseil municipal diffusées sur la chaîne Youtube de la Municipalité

Horaire de l'accueil de l'Hôtel de Ville :
Lundi au jeudi :
8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h
Vendredi : Fermé

819 835-5584
info@compton.ca

3, chemin de Hatley,
Compton, JOB 1L0
Tél. : 819 835-5584
Télé. : 819 835-5750
muncompton@axion.ca
Urgences : 9-1-1

COLLECTE DE L'ENSEMBLE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Bac noir, brun, bleu et plastiques agricoles
Voir www.compton.ca

PERMIS OBLIGATOIRES

- ▶ Enregistrement du système d'alarme
- ▶ Permis de construction, de rénovation, d'agrandissement, de démolition d'habitation, de garage, de remise ou lors de la pose d'enseigne. Pour le traitement des eaux usées ou le captage d'eau, l'abattage d'arbre en zone urbaine ou toute autre information, contactez monsieur Nicolas Guillot, inspecteur, au 819 835-5584.
- ▶ Urbanisme sur rendez-vous seulement. Contactez info@compton.ca.
- ▶ Permis de feu : En vertu de la réglementation municipale, il est obligatoire en tout temps d'obtenir un permis pour faire un feu à ciel ouvert. Les contrevenants s'exposent à des amendes. Ces permis sont délivrés sans frais par le Service de sécurité des incendies sur prise de rendez-vous aux heures d'ouverture du bureau municipal. Prévoir un délai de traitement d'au moins 24 heures. Informations ou pour rendez-vous : 819 835-5584.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE COURS D'EAU ET DE COUPE FORESTIÈRE

Pour informations ou un permis :
M. Jean-Bernard Audet
MRC de Coaticook
819 849-9166

BIBLIOTHÈQUE ESTELLE-BUREAU

29, chemin de Hatley
819 835-0404

Mardi : 13 h à 18 h
Jeudi et vendredi : 15 h à 18 h
Samedi : 10 h à 13 h

Le comptoir de prêts et les rayons
sont accessibles.

BOUTIQUE LUCILLE (COMPTOIR FAMILIAL)

Sous-sol de l'église
6747, route Louis-S.-St-Laurent
Mercredi et jeudi : 13 h à 19 h

Travaux Légers Env.

R.B.Q. : 8343-6162-32

- MINI EXCAVATION
- TRANSPORT BOIS DE CHAUFFAGE
- DÉNEIGEMENT
- FAUCHAGE BORD DE ROUTE
- TRANSPORT
PIERRE / SABLE / TERRE



François Duquette, propriétaire

Tél. 819 835-0884
Télé. 819 835-0191
Cell. 819 823-2854

L'ÉCHO municipal



VOS AFFAIRES MUNICIPALES



Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Compton

tenue le 9 avril à 19 h 30 à la salle du Conseil de l'hôtel de ville située au 3, chemin de Hatley à Compton et diffusée simultanément sur le site Internet de la Municipalité.

LA MUNICIPALITÉ AUTORISE

- la tenue de la 7^e édition du concours *Compton Fleurie* lors de l'été 2024 et la rémunération de deux juges pour une somme de 75 \$ chacun, ainsi que les frais de repas et de déplacement pour ces derniers et pour le bénévole-chauffeur.
- la tenue de la 2^e édition de l'activité VIVACES, au pavillon Gagnon du parc des Lions, de 9 h 30 à 11 h 30, le samedi 18 mai 2024. Lors de la *Journée de l'arbre 2023* à Compton, une nouvelle activité d'échange de plantes vivaces avait été essayée avec succès afin d'encourager les citoyens et citoyennes à fleurir leurs terrains et ainsi améliorer le pointage de la Municipalité aux Fleurons du Québec.
- la tenue d'une soirée de reconnaissance des bénévoles de la bibliothèque sous le thème de Pique-nique printanier, à la bibliothèque, de 17 h à 20 h 30 le mercredi 24 avril 2024.
- le renouvellement d'adhésion de la Municipalité de Compton au Conseil sports loisirs de l'Estrie pour la somme de 100 \$.
- le greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente entre cette dernière et Les Comptonales inc. concernant le Marché du soir de Compton et la *Virée gourmande*, effective du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 et autorise une subvention de 24 325 \$, soit 16 500 \$ pour la *Virée gourmande* et 5 000 \$ pour le Marché de Soir de Compton, payable selon les dispositions de l'entente et des services municipaux du service de voirie représentant environ 2 225 \$ pour la *Virée gourmande* et environ 600 \$ pour le Marché de Soir.
- l'inscription de monsieur le conseiller Benoît Bouthillette à la formation CCU : Mode d'emploi pour la somme de 160 \$.
- une contribution financière de 225 \$ à l'école secondaire La Frontalière afin de soutenir la tenue de son Gala Méritas le mercredi 5 juin 2024.
- le versement d'une somme de 125 \$ à l'organisme Maison des jeunes de Coaticook afin de contribuer au financement du programme de prévention du suicide.
- le directeur général et greffier-trésorier, monsieur André Martel, à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat de service et fournitures pour le copieur avec

le Groupe A&A, pour une période d'un an, au coût de 0,00856 \$ par copie noire et blanche et 0,0535 \$ par copie couleur.

- le directeur général et greffier-trésorier, André Martel, à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente de service pour l'évaluation des compétences de deux candidats au poste de Responsable des infrastructures au coût de 1 437,50 \$.

- l'acquisition dans le cadre d'un processus d'acquisition de gré à gré ou par expropriation, afin d'y construire une caserne ainsi que ses équipements et accessoires afférents, du lot 5 477 802, tel qu'identifié à l'extrait du cadastre du Québec montrant ce lot.

LA MUNICIPALITÉ OCTROIE

- le contrat de débroussaillage et fauchage des bords de routes du secteur est à l'entreprise Les Entretiens M & S Létourneau au tarif de 235 \$/km sur une distance de 83 711 km pour la somme totale de 19 672,09 \$.

- le contrat de fauchage des bords de routes du secteur ouest à l'entreprise ayant présenté l'offre de prix la plus basse, soit Les Entretiens M & S Létourneau, au tarif de 80 \$/h pour 50 heures pour la somme totale de 4 000 \$.

- le contrat de marquage de la chaussée pour l'année 2024 à l'entreprise ayant présenté l'offre de prix conforme la plus basse, soit Lignes Maska Inc., pour la somme de 28 663,66 \$.

- à Couillard Construction Itée le contrat de fourniture : d'une quantité entre 1 000 et 1 499 tonnes métriques de gravier MG-20-B au coût de 12,75 \$ la tonne métrique pour une somme entre 12 750 \$ et 19 112,25 \$; d'une quantité entre 1 000 et 1 499 tonnes métriques de gravier MG-56-A au coût de 18,75 \$ la tonne métrique pour une somme entre 18 750 \$ et 28 106,25 \$; d'une quantité entre 1 000 et 1 499 tonnes métriques de pierre 100-200 mm fracturée au coût de 19,40 \$ la tonne métrique pour une somme entre 19 400 \$ et 29 080,60 \$.

- le contrat de fourniture à l'heure de pelle mécanique de 13 à 16 tonnes pour des travaux de drainage en 2024 à l'entreprise ayant présenté l'offre de prix conforme la plus basse, soit Les Excavations Réal Barrette, pour une pelle hydraulique de 14,5 tonnes, au tarif de 160 \$/heure pour 80 heures, pour la somme totale de 12 800 \$.

- le contrat de fourniture, transport et nivelage de matériel granulaire MG-20-B, pierre fracturée à 100 % sans sable, à l'entreprise ayant présenté le prix conforme le plus bas, soit Couillard Construction Itée, pour 3 200 tonnes métriques au coût de 28,55 \$/T.M. pour la somme de 91 360 \$, la répartition se définissant comme suit : 16,30 \$/T.M. pour la pierre, 11,30 \$/T.M. pour le transport et 0,95 \$/T.M. pour le nivelage.

- le contrat de tonte des espaces verts aux immeubles de la Municipalité et la

Hon. Marie-Claude Bibeau
DÉPUTÉE
COMPTON
STANSTEAD
M.P.

**MINISTRE DU REVENU
NATIONAL**

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
175 Queen, #204, Sherbrooke, QC J1M 1K1
819 347-2598
INFO@MCBIBEAU.CA | MCBIBEAU.CA
@MCLAUDEBIBEAU

collecte des feuilles mortes pour la saison 2024 à l'entreprise ayant présenté l'offre de prix conforme la plus basse, soit Les Pelouses S.S., pour la somme de 18 500 \$.

- le contrat de nivelage de secteur ouest pour 2024 à l'entreprise ayant présenté le prix le plus bas conforme, soit Excavation A. Barrette inc., au tarif de 174 \$/heure pour une durée estimée de 180 heures pour la somme totale estimée de 31 320 \$.

Achat d'un appareil de protection respiratoire isolé autonome

Comme l'appareil de protection respiratoire isolé autonome (APRIA) est un équipement crucial pour les pompiers, tant au niveau de leurs tâches que de leur sécurité dans l'exécution de celles-ci et que le Service de sécurité incendie doit fournir un APRIA conforme et sécuritaire à tous les pompiers formés, qu'un des APRIA du Service de sécurité incendie de Compton est en fin de vie utile et doit être remplacé, il est résolu d'accepter la soumission de l'entreprise Protection Incendie CFS pour l'achat d'un tel appareil, de deux cylindres en carbone et d'un masque pour la somme de 9 652 \$.

Renouvellement de mandat d'un membre citoyen au Comité culture et patrimoine

Comme le mandat de madame Michèle Lavoie au Comité culture et patrimoine se terminait le 31 décembre 2023 et que Mme Lavoie souhaite renouveler son mandat, il est résolu de le renouveler, lequel mandat débute rétroactivement au 1^{er} janvier 2024 et se terminera le 31 décembre 2025.

Nomination d'un membre citoyen au Comité familles et aînés

Comme il y a des sièges à combler au sein du Comité familles et aînés et considérant la candidature reçue de madame Christine Bonsant, il est résolu de la nommer à titre de membre citoyenne à ce comité, lequel mandat prendra fin le 31 décembre 2025.

Fins de mandats de membres citoyens au Comité famille et aînés

Considérant la fin des mandats de madame Louise Dawson et madame Isabelle Binggeli au sein du Comité familles et aînés le 31 décembre 2023 et que mesdames ne souhaitent pas renouveler leurs mandats, il est résolu de ne pas renouveler leurs mandats et de les remercier pour le temps qu'elles ont dédié au comité.

Création d'une zone jeunesse au Récré-O-Parc

Considérant le projet de création d'une zone jeunesse au Récré-O-Parc et l'obtention de la subvention du Fonds Vitalité des milieux de vie de la MRC de Coaticook pour ledit projet ainsi que les soumissions de Jansen Industries et de Profab 2000 inc. pour la création de la zone, il est résolu d'accepter la soumission de Jansen Industries pour la fourniture et le transport de divers modules pour la somme de 29 993 \$ et d'accepter la soumission de Profab



2000 inc. pour la fourniture et le transport d'une structure rouli triple podium pour la somme de 5 205 \$.

Droit de veto - Résolution 069-2024-03-12

Considérant que le conseil municipal, lors de sa séance ordinaire du 12 mars 2024, a adopté la résolution 069-2024-03-12 afin d'octroyer le contrat de niveleuse secteur Ouest pour 2024, que cette résolution disait erronément que seulement une offre de prix avait été reçue par la Municipalité pour ce contrat, considérant qu'une seconde offre de prix avait cependant été reçue et que celle-ci était conforme et plus basse, que conformément à l'article 42 du Code municipal du Québec, monsieur le maire a exercé son droit de veto relativement à la résolution 069-2024-03-12 et comme la résolution a été soumise de nouveau à la considération du conseil, il a été résolu de rejeter la résolution 069-2024-03-12 telle qu'elle a été adoptée.

Autorisation de travaux - Développement de la rue Denise

Considérant que les travaux en sont à la Phase V du développement Massé de la rue Denise, que l'entente notariée entre la Municipalité de Compton et le promoteur, monsieur Martin Massé, stipule que la Municipalité s'engage à défrayer les coûts relatifs au surdimensionnement du système d'égout pluvial résultant des eaux provenant des terrains dont l'élévation est supérieure au terrain du développement de monsieur Massé et que la réalisation des travaux doit se faire en même temps que les autres travaux de terrassement et génie civil prévus pour le projet de développement en question et qu'il sera plus avantageux, financièrement, de faire réaliser les travaux par l'entrepreneur étant déjà responsable du reste des travaux, il est résolu d'autoriser l'entreprise Excavation M. Toulouse à exécuter les travaux du pour la somme de 61 250 \$.

Nomination d'une nouvelle présidente au Comité de développement économique

Considérant la démission du conseiller Benoît Bouthillette à titre de président du Comité de développement économique et la candidature de la conseillère Patricia Sévigny pour combler le rôle, il est résolu de nommer madame Sévigny à ce titre à compter de la présente.

Demande de dérogation mineure - 135 chemin Aubert (lot projeté 6 589 603) - Décision du Conseil municipal

Comme le conseil a reçu une recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'égard de la demande de dérogation visant à permettre, suite au lotissement prévu du lot 6 589 602, la construction d'une résidence sur le lot projeté 6 589 603 d'une superficie de 1 353,9 m² plutôt que de la superficie minimale de 3 000 m² prescrite par le règlement de zonage no 2020-166, que les membres du conseil ont pris connaissance des documents relatifs à la présente demande, que le certificat d'implantation fourni en appui à la demande permet de constater que le projet de construction envisagé est réalisable, que la dérogation ne portera pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leur droit de propriété, il est résolu d'accepter cette demande de dérogation mineure.

Demande de permis dans le cadre du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 11 chemin de la Station - Zone C -

Considérant la demande de permis pour la construction d'un garage en marge arrière au 11, chemin de la Station, que la propriété visée par la demande se trouve dans la zone C-4, assujettie au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), que les plans de construction du garage respectent les objectifs du PIIA, ainsi que les critères d'évaluation sur l'implantation, l'architecture et l'aménagement et que la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme est positive, il est résolu d'accepter cette demande.

Approbation du budget révisé de l'Office d'habitation de la Vallée de la Coaticook

Considérant le rapport d'approbation du budget 2024 de la Société d'habitation du Québec pour l'Office d'habitation de la Vallée de la Coaticook, daté du 1^{er} mars 2024, pour Compton, il est résolu d'approuver ce budget, portant la contribution de la Municipalité à 13 085 \$.

Programme d'aide à la voirie locale - Volet entretien des routes locales année 2023

Comme le ministère des Transports et de la Mobilité durable a versé à la Municipalité une aide financière de 730 108 \$ pour l'entretien de son réseau routier local pour l'année 2023, que les bénéficiaires d'une telle aide ont l'obligation d'effectuer une reddition de comptes à l'intérieur de leur rapport financier, il est résolu que le conseil atteste de la véracité des frais encourus au 31 décembre 2023, totalisant 1 453 133 \$ attribuables à des dépenses de fonctionnement admissible et ayant été réalisé sur des routes de niveaux 1 et 2.

Augmentation de la couverture Wi-Fi au Récéré-O-Parc

Comme la connexion Wi-Fi est depuis peu offerte gratuitement au Récéré-O-Parc, que la borne actuelle permet seulement la connexion dans une zone très limitée, il est résolu d'accepter la soumission de PC Expert pour la fourniture et l'installation d'une nouvelle borne extérieure pour la somme de 445 \$ ainsi qu'une somme estimée de 170 \$ pour l'installation des équipements sur place, totalisant 635 \$.

Dépôt du document intitulé Projet de règlement no 2021-183-1.24 modifiant le règlement no 2021-183 spécifiant les modalités relatives au bon fonctionnement du Comité de développement économique.

Document détaillé disponible à la Municipalité.

Adoption du premier projet de règlement no 2020-173-1.23 modifiant le règlement no 2020-173 sur les usages conditionnels afin d'ajouter les zones V-1, V-2, V-3, Hbd1, Hbd2 et Hbd3 aux zones admissibles aux usages conditionnels sous certains critères d'évaluation. Document détaillé disponible à la Municipalité.

Adoption du règlement no 2020-175-2.24 modifiant le règlement du plan d'urbanisme de la Municipalité (2020-175) afin de se conformer aux exigences du Projet de Loi 67 (PL-67). Document détaillé disponible à la Municipalité.

Adoption du second projet de règlement no 2020-166-10.24 modifiant le règlement de zonage no 2020-166 afin d'inclure les milieux humides aux annexes 2.0 et 2.1 et modifier la grille de l'annexe 3. Document détaillé disponible à la Municipalité.

Adoption du second projet de règlement no 2020-166-8-93.24 modifiant le règlement de zonage no 2020-166 afin

d'encadrer les activités de location à court terme dans la zone A-33. Document détaillé disponible à la Municipalité.

Adoption du règlement no 2017-145-1.24 modifiant le règlement no 2017-145 déléguant le pouvoir de former un Comité de sélection et d'en désigner les membres lors de l'utilisation d'un système de pondération et d'évaluation des offres pour l'adjudication d'un contrat. Document détaillé disponible à la Municipalité.

Adoption du règlement no 2010-103-14.24 modifiant le Règlement no 2010-103 visant à établir le traitement des élus municipaux. Document détaillé disponible à la Municipalité.

Démolition et reconstruction du pont du chemin Cookshire

Considérant que le pont qui traverse la rivière Moe sur le chemin Cookshire à Compton est considéré en fin de vie due à son usure, que ce pont est situé sur le territoire de la Municipalité, mais que son entretien est sous la responsabilité du MTMD, que ce pont est situé sur un des plus vieux axes routiers de Compton, desservant une importante population agricole et résidentielle entre Compton et Cookshire-Eaton, que le MTMD étudie présentement les scénarios quant à l'avenir du pont et que, parmi les scénarios possibles, est envisagé sa non-reconstruction justifiée par un volume de circulation jugé insuffisant par le MTMD, que le tort que causerait la disparition définitive du pont sur l'accès dont jouit la population aux services essentiels de sécurité civile, aux soins d'urgence et au maintien d'un lien routier efficace et sécuritaire, que les coûts supplémentaires qui seraient occasionnés à la population locale pour le transport des personnes et des marchandises, ainsi que les surcharges d'assurance-habitation qui seraient occasionnées par l'éloignement des services, que l'impact sur les circuits de transport écolier ainsi que sur les circuits de déneigement et de collecte des matières résiduelles de la Municipalité, considérant l'incertitude causée aux populations rurales quant à l'avenir de leur réseau routier, que l'agriculture constitue le moteur économique le plus important de la Municipalité et qu'il est donc d'une importance primordiale que les agriculteurs et agricultrices de Compton puissent compter sur un réseau routier fiable, efficace et sécuritaire, que l'intégrité des axes routiers ruraux est pleinement cohérente avec les orientations du ministère des Affaires municipales quant à l'avenir dynamique des régions et des communautés rurales, que l'iniquité perçue entre le financement accordé par le Gouvernement du Québec des grands chantiers urbains et le financement du maintien des infrastructures modestes, et pourtant essentielles au maintien de nos activités économiques et sociales rurales et considérant la pétition préparée par le Groupe de mobilisation citoyenne pour le pont du chemin Cookshire et acheminée à la députée Geneviève Hébert et à l'Assemblée nationale dont la Municipalité a obtenu copie et considérant que le MTMD nous informe qu'il communiquera directement avec le transporteur scolaire et le service incendie afin de compléter son analyse, il est résolu de dénoncer la volonté du MTMD d'envisager la non-reconstruction du pont du chemin Cookshire advenant sa démolition et de demander à la ministre des Transports et de la Mobilité durable, madame Geneviève Guilbault, au ministre de la Sécurité Publique, monsieur François Bonnardel, et à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame

Andrée Laforest, de faire en sorte que l'option de ne pas reconstruire les infrastructures routières vétustes n'en soit plus une, d'inviter le MTMD à communiquer non pas avec le transporteur scolaire -qui est en fait un sous-traitant- mais bien avec la Commission scolaire Eastern Townships ainsi qu'avec le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons, les services ambulanciers, la Sûreté du Québec, Postes Canada, les transporteurs laitiers ainsi que nos voisins de Cookshire-Eaton et de transmettre cette résolution au préfet de la MRC de Coaticook, monsieur Bernard Marion, à la députée de la circonscription de Saint-François, madame Geneviève Hébert, et au président de la Fédération québécoise des Municipalités, monsieur Jacques Demers.

Demande à la Commission municipale du Québec - Litige avec la RIGDSC

Comme la Municipalité de Compton et la Ville de Magog ont un différend quant à l'interprétation ou l'application de l'entente intermunicipale de la Régie intermunicipale de Gestion des déchets de la région de Coaticook, que la Ville de Magog a, par sa résolution 045-2023, conformément à l'article 622 du Code municipal et à l'article 468.53 de la Loi sur les cités et villes, demandé la nomination d'un conciliateur pour tenter d'en arriver à une entente relativement au différend, qu'un conciliateur a été désigné par le ministre le 7 mars 2023 et qu'une médiation s'est tenue, mais sans succès, mettant fin au mandat de conciliation en date du 9 janvier 2024 et que la Municipalité de Compton souhaite désormais demander à la Commission municipale du Québec de rendre une sentence arbitrale qu'elle estime juste afin de régler le différend, il est résolu

a. de, conformément à l'article 623 du Code municipal et à l'article 469 de la Loi sur les cités et villes, demander à la Commission municipale du Québec de rendre une sentence arbitrale pour résoudre le différend entre la Municipalité de Compton et la Ville de Magog relatif à l'interprétation ou l'application de l'entente intermunicipale de la Régie intermunicipale de Gestion des déchets de la région de Coaticook;

b. d'autoriser monsieur le conseiller Réjean Mégré à signer, pour et au nom de la Municipalité de Compton, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

Déficit du financement fédéral de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique

Comme le Canada connaît actuellement une croissance démographique record, avec 1,25 million de personnes nouvellement arrivées au pays dans la dernière année seulement, que, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), nous devons bâtir au moins 3,5 millions de logements supplémentaires d'ici 2030 et que les Municipalités doivent améliorer ou fournir les infrastructures pour absorber cette croissance, que, selon les estimations de la FCM, le coût de l'infrastructure municipale requise s'élève en moyenne à 107 000 \$ par logement, que, selon Statistique Canada, le coût associé à la remise en état de l'infrastructure municipale existante atteint environ 170 milliards de dollars, que l'inflation dans le secteur de la construction non résidentielle a atteint 29 % depuis la fin de 2020 et que les Municipalités font face à une hausse du coût des

L'ÉCHO municipal

projets d'infrastructure qui est non seulement fulgurante, mais disproportionnée par rapport à l'augmentation des revenus, que, ces dernières années, contrairement aux revenus fédéraux et provinciaux, les revenus fiscaux des municipalités n'ont suivi ni l'inflation, ni la croissance économique, ni la croissance démographique, que les Municipalités font face à une insuffisance du financement fédéral en matière d'infrastructure à l'heure où le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada a pris fin, où le Fonds pour le développement des collectivités du Canada est en renégociation, et où le Fonds permanent pour le transport en commun ne sera lancé qu'en 2026, que le Fonds pour le développement des collectivités du Canada, anciennement le Fonds de la taxe sur l'essence, verse annuellement plus de 2,4 milliards de dollars en capital directement aux municipalités par le biais d'un mécanisme d'attribution fiable, et que les municipalités, petites ou grandes, misent sur ce financement pour respecter leurs engagements envers la population en construisant et en entretenant des infrastructures publiques essentielles (infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, routes, transports en commun, installations communautaires, culturelles et récréatives, etc.), il est résolu

a. de demander :

- que le gouvernement fédéral collabore avec les Municipalités et les signataires de l'entente afin que le Fonds pour le développement des collectivités du Canada demeure une source de revenus directe, fiable et pérenne pour les priorités locales en matière d'infrastructure;

- que le gouvernement fédéral s'engage à intégrer au budget 2024 une nouvelle vague de programmes en matière d'infrastructure qui comprend notamment un nouveau programme d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, et à augmenter le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes;

- que le gouvernement conclue dans les prochaines semaines des ententes avec les gouvernements provinciaux pour le renouvellement des programmes comme celui de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec, communément appelé TECQ, sans aucune nouvelle condition et en assouplissant les règles pour permettre la réalisation des projets identifiés par les Municipalités;

- que le gouvernement fédéral réunisse les provinces, les territoires et les Municipalités pour négocier un «cadre de croissance municipale» modernisant le financement des Municipalités et favorisant la croissance du pays à long terme;

b. que cette résolution soit transmise à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports du Canada et lieutenant politique pour le Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la députée de la Chambre des communes pour Compton-Stanstead, l'honorable Marie-Claude Bibeau, à la députée de la circonscription de Saint-François de l'Assemblée nationale du Québec, Mme Geneviève Hébert, au président de la Fédération canadienne des Municipalités, M. Scott Pearce et au président de la FQM, M. Jacques Demers.

Dépôt d'une demande d'aide financière auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructure municipales (PRACIM)

Comme la Municipalité de Compton a pris connaissance du guide du PRACIM et qu'elle s'engage à respecter toutes les conditions qui s'applique à elle, que la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné, que la Municipalité confirme que, si elle obtient une aide financière pour son projet, elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts, il est résolu d'autoriser madame Johanie Boivin, architecte à la Direction de l'ingénierie et des infrastructures de la Fédération québécoise des Municipalités, à déposer cette demande auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Mandat juridique pour effectuer les représentations sur une peine et présenter une demande d'ordonnance de reboisement

Comme la Municipalité de Compton a adopté le Règlement de zonage no 2020-166 le 20 juillet 2020, lequel inclut des dispositions ayant pour objet de régir l'abattage d'arbres, la protection et la mise en valeur des boisés, que les constats d'infraction émis par le représentant de la Municipalité de Compton à Mme Marie-Claude Boucher, portant les numéros CAE220032 et CAE220043, concerne ledit règlement, que les constats d'infraction émis par le représentant de la Municipalité de Compton à Mme Suzanne Tremblay, portant les numéros CAE220054

et CAE220065, concerne ledit règlement, qu'une audition commune a été tenue pour l'ensemble des quatre constats d'infraction ci-haut mentionnés le 24 mars 2023, à la Cour municipale de Coaticook, que les défenderesses ont été acquittées pour l'ensemble des dossiers dans le jugement rendu séance tenante le 24 mars 2023 par l'honorable Monique Perron, que la Municipalité a porté la décision en appel et que cet appel fut accueilli le 2 avril 2024 et que les défenderesses ont donc été déclarées coupables des quatre infractions leur étant reprochées et considérant que le juge de la Cour Supérieure a ordonné que le dossier soit retourné à la Cour municipale pour la détermination de la peine et pour qu'un jugement soit rendu quant à la demande d'ordonnance de reboisement, il a été résolu de mandater la firme Cain Lamarre pour représenter la Municipalité à la Cour municipale pour effectuer les observations sur la peine et pour présenter la demande d'ordonnance de reboisement dans le cadre des constats d'infraction CAE220032, CAE220043, CAE220054 et CAE220065 émis par la Municipalité de Compton pour lesquels les défenderesses ont été déclarées coupables le 2 avril 2024.

Nomination d'un Responsable de la protection des renseignements personnels

Comme en septembre 2021, la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (la « Loi 25 ») a été sanctionnée et en conséquence, a modifié substantiellement les dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la « Loi sur l'accès»), que l'objectif de la Loi 25 est de mieux protéger les renseignements personnels que les entreprises privées et les organismes publics

JOURNÉE DE L'ARBRE - SAMEDI 18 MAI 2024

ARBUSTES

Vous pourrez réserver votre arbuste et votre plage horaire pour le ramassage des petits arbres à partir du **jeudi 9 mai dès 9 h**, en complétant le formulaire en ligne sur compton.ca ou en appelant au 819 835-5584.

- La remise des arbustes et des arbres aura lieu samedi le 18 mai de 10 h à 12 h.
- La cueillette des arbustes se fera **au débarcadère de l'école**, entrée via le chemin de Hatley.
- Quantité limitée. Réservé aux citoyens de Compton. **Un arbuste par adresse.**



HYDRANGEA LITTLE LIME PUNCH® (PANICULATA)



WEIGELA MAROON SWOON® (FLORIDA)



SYRINGA BLOOMERANG DARK PURPLE, LILAS NAIN

ARBRES



Les petits arbres seront remis **au débarcadère de l'école** selon la plage horaire sélectionnée dans le formulaire de réservation en ligne ou par téléphone. Vous serez invités à sélectionner vos essences d'arbres sur place. **Cinq petits arbres par adresse.**

Ci-dessous un aperçu des arbres qui pourraient être disponibles :

BOULEAU JAUNE ÉRABLE À SUCRE PIN BLANC CHÊNE À GROS FRUITS
CERISIER TARDIF ÉRABLE ROUGE PIN ROUGE CHÊNE ROUGE

Les arbres sont gracieusement offerts par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.



ACTIVITÉ VIVACES

AU PARC DES LIONS, LE 18 MAI, VENEZ PARTICIPER À L'ACTIVITÉ VIVACES :

- Apporter les plantes vivaces que vous avez en trop, les mettre dans des pots ou des sacs de plastique.
- Si possible, avoir une étiquette pour chaque plante qui indique le nom de la plante et la variété, la couleur de la fleur et la hauteur.
- Accueil pour recevoir les plantes entre **9 h 30 et 10 h 30**.
- Période pour choisir des plantes entre **10 h 30 et 11 h 30**.
- Si des personnes sont intéressées à avoir des plantes mais n'en ont pas à apporter, elles sont invitées à compter de 11 h. À la fin de l'activité, des vivaces seront tirées auprès des personnes présentes.

détiennent, que depuis septembre 2022, la Loi 25 prévoit que les entreprises et les organismes publics devront désigner un Responsable de la protection des renseignements personnels (« RPRP »), que la personne ayant la plus haute autorité au sein d'un organisme public est celle qui doit exercer la fonction du RPRP; toutefois, ces fonctions peuvent être déléguées par écrit à quelqu'un d'autre, que le rôle du RPRP est de diriger la gouvernance des renseignements personnels au sein de l'Organisme en consultant, formant, documentant et contrôlant tous les aspects couvrant la protection des renseignements personnels au sein de l'Organisme, que l'Organisme désire nommer un RPRP afin de lui permettre de se conformer à cette nouvelle obligation en matière de protection des renseignements personnels et qu'il est jugé opportun qu'un RPRP soit nommé aux fins d'exercer toutes les fonctions décrites au sein de la Lettre de nomination du responsable à la protection des renseignements personnels soumis au conseil municipal (le « Conseil ») pour fins d'approbation, il est résolu :

a. que la Description du poste de responsable de la protection des renseignements personnels, jointe en annexe à la présente et soumise au Conseil pour fins d'approbation soit, par les présentes, approuvée;

b. que le directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité soit, par les présentes, autorisé à signer la Description du poste de responsable de la protection des renseignements personnels afin de donner effet aux présentes;

c. que monsieur André Martel, par les présentes, soit désigné RPRP jusqu'à sa démission, ou plus tôt si les membres du Conseil décident de le destituer de ses fonctions comme RPRP ;

d. que le projet de Lettre de nomination du responsable de la protection des

renseignements personnels accompagné des Termes et conditions relatifs à la nomination d'un responsable de la protection des renseignements personnels soumis au Conseil pour fins d'approbation soit, par les présentes, approuvé;

e. que le maire de la Municipalité soit, par les présentes, autorisé à signer la Lettre de nomination du responsable de la protection des renseignements personnels afin de donner effet aux présentes;

f. que le greffier-trésorier de la Municipalité fasse, si besoin il y a, toutes les entrées nécessaires aux registres de la Municipalité et sur la politique de confidentialité apparaissant sur le site Internet de la Municipalité afin de donner effet aux présentes;

g. que le maire et le greffier-trésorier de la Municipalité soient, par les présentes, autorisés à signer tout document, poser tout geste et faire toute chose nécessaire ou simplement utile, à leur entière discrétion, afin de donner effet aux présentes.

Adoption de la Politique de télétravail

Considérant qu'une Politique de télétravail permettra d'encadrer les demandes des employés qui souhaitent parfois travailler à partir de leur résidence, afin de s'assurer du respect de la Loi et, dans la mesure du possible, des souhaits des employés de la Municipalité, il est résolu d'adopter la Politique de télétravail de la Municipalité de Compton.

Adoption de la Politique de reconnaissance du personnel

Considérant qu'une telle politique permettra d'encadrer et d'assurer des mesures de reconnaissance des employés municipaux lors de différents événements importants dans leur vie personnelle et professionnelle, il est résolu d'adopter la Politique de reconnaissance du personnel de la Municipalité de Compton.

le gros Pierre

Ici, on cultive le goût!

6335, route Louis-S. Saint-Laurent, Compton
grosPierre.com | 819 835-5549

VOUS AIMEZ VOTRE JOURNAL COMMUNAUTAIRE?

L'écho DE COMPTON

NUMÉRO SPÉCIAL UNIQUE
 Avec textes bilingues
 francos-espagnol
 Costo bilingüe
 francos-español
 NUMERO ESPECIAL UNICO

DEVENEZ MEMBRE!

Devenez membre de notre OBNL en lui donnant un coup de pouce financier et découvrez vos avantages sur :

echodecompton.ca/devenez-membre

SOIT PAR LA POSTE

Faites votre chèque à l'attention de l'OBNL *L'écho de Compton*, C.P. 322, Compton (Québec) JOB 1L0

SOIT PAR VIREMENT INTERAC

direction@journauxcommunautaires.ca

SOIT PAR INSCRIPTION EN LIGNE

LIVRAISON GRATUITE VOTRE PHARMACIE À COMPTON!

CHANTAL DIONNE ET ERIC PORTELANCE PHARMACIENS

Proximed

Une petite pharmacie communautaire toujours à l'écoute et au service de ses patients. Chez nous, votre bien-être est notre priorité!



819 835-9999

6630, route Louis-S.-Saint-Laurent
Compton (Québec)

Heures d'ouverture

Lundi au mercredi : 9h00 à 18h00

Jeudi et vendredi : 9h00 à 19h00

Samedi : 9h00 à 17h00

Dimanche : fermé

Saviez-vous que nous pouvons transférer vos ordonnances d'une autre pharmacie? *(certaines conditions s'appliquent)*

Les pharmaciens exerçant à cette pharmacie sont seuls responsables des services pharmaceutiques rendus.



L'ÉCHO DU MAIRE

Le pont du chemin Cookshire qui traverse la rivière Moe a fait les manchettes récemment. Les citoyens proches riverains du pont et quelques entreprises agricoles ont été invités à une soirée de consultation par le ministère des Transports afin d'étudier les impacts d'une fermeture du pont. Or, ils ont appris ce soir-là que cette fermeture pourrait s'avérer permanente en raison d'un faible débit de circulation sur le pont. Inutile de vous dire que la température a monté dans la salle! Les citoyens présents se sont largement exprimés et ont couvert tous les angles possibles, illustrant aux organisateurs le non-sens de cette éventualité. Par la suite, les médias ont couvert la nouvelle abondamment.

Du côté de la Municipalité, j'ai fait des représentations auprès des fonctionnaires du ministère pour dénoncer le choix de ne



Pont Cookshire. Photo : Richard Vachon

pas reconstruire le pont. J'ai discuté à plusieurs reprises avec la Députée Geneviève Hébert pour la sensibiliser à notre inquiétude. Elle appuie notre position. D'ailleurs, grâce à son intervention, j'ai pu m'entretenir avec le ministre de la Sécurité publique, monsieur François Bonnardel pour dénoncer cette éventuelle décision. Je suis confiant que ces démarches sauront faire en sorte que cette menace soit écartée.

Je tiens quand même à préciser qu'aucune décision n'a été prise à ce moment-ci par les autorités du ministère des Transports quant à l'avenir du pont. Présentement, ce dossier est à l'étude et une décision de leur part est attendue d'ici l'été, selon les dires des dirigeants présents à la soirée de consultation.



À la séance publique du 9 avril, le conseil municipal a voté unanimement une résolution qui s'adresse formellement à la ministre des Transports, au ministre de la Sécurité publique et à la ministre des Affaires municipales, leur demandant d'intervenir afin que soient maintenues les infrastructures routières existantes. Cette résolution sera également transmise à la MRC de Coaticook et à la Fédération québécoise des Municipalités.

Pour conclure, une pétition circule actuellement sur les réseaux sociaux et les médias locaux, organisée par un groupe de citoyens. Vous en trouvez même le lien dans ce journal en page 14. J'invite toute la population à signer cette pétition qui sera destinée à l'Assemblée nationale du Québec.

- JEAN-PIERRE CHARUEST
MAIRE DE COMPTON

La Municipalité vous répond!

Vous avez une question d'intérêt public à poser à votre Municipalité?



Faites-nous-la parvenir à redaction@echodecompton.ca.

Activités pour adultes Mai 2024

Les Mardis douillets avec Manon
Le mardi, 7 mai - 13h30 à 15h

Venez rencontrer la consultante en relation d'aide, Manon Morrissette. Elle nous parlera du pouvoir de passions et de vibrations.

Rencontre du Club de lecture
Le mardi, 21 mai - 13h30-15h

Les Accro'Livres se rencontrent devant un breuvage chaud. Discussions et partages au rendez-vous!

Rencontre littéraire - Stanley Péan
Le samedi, 25 mai - 14h-16h

Participez à un atelier créatif en groupe où le nouvelliste et animateur, Stanley Péan, par visioconférence, vous proposera des exercices d'écriture pour créer une courte nouvelle littéraire.

Pour plus d'infos ou pour vous inscrire, visitez notre page Facebook ou contactez-nous au 819 835-0404 ou biblio003@reseaubiblioestrie.qc.ca

Au 29 chemin Hatley,
Compton, Qc

BIBLIOTHÈQUE
Estelle-Bureau

Le Comité citoyens en environnement de Compton et la Bibliothèque Estelle-Bureau invitent les jeunes de 7 à 12 ans pour un

ATELIER BECES ET PLUMES

Un naturaliste de l'organisme GUEPE viendra animer un atelier-kiosque pendant lequel les participants pourront apprendre à reconnaître les principales caractéristiques des oiseaux du Québec. Quiz, écoute de chants d'oiseaux, observation et manipulation d'artefacts du monde aviaire et plus encore!

LE SAMEDI, 18 MAI 2024
DE 13H30 À 15H

Le tout sera suivi, pour les lève-tôt, jeunes et moins jeunes, d'une

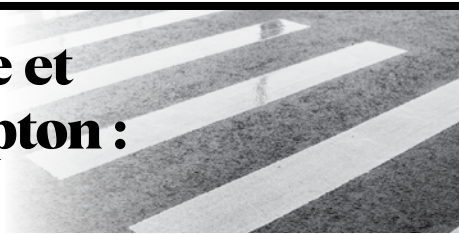
SORTIE D'OBSERVATION D'OISEAUX

LE DIMANCHE, 19 MAI 2024
DE 7H À 9H30

Au 29 chemin Hatley, Compton
Merci de confirmer votre présence en nous contactant au 819 835-0404 ou par courriel à biblio003@reseaubiblioestrie.qc.ca.

Compton
BIBLIOTHÈQUE
Estelle-Bureau
guepe

La sécurité routière et piétonnière à Compton : on y travaille!



Le Comité de sécurité routière et piétonnière (ci-après appelé CSRP) de la Municipalité de Compton est, comme son nom l'indique, proactif au regard des enjeux de sécurité routière et piétonnière que ce soit aux abords des routes principales, dans les quartiers résidentiels ou en milieu rural.

Le CSRP, qui rassemble à la fois des élu.e.s (Jean-Pierre Charuest, Marc-André Desrochers et Patricia Sévigny), des partenaires du milieu (Kathy Lapointe, directrice de l'école et Marianne Fillion, sergente de la SQ) ainsi que des experts (professionnels de la municipalité, du CREE et ingénieurs du MTMD), s'est en effet doté d'un plan de travail depuis deux ans sur la base de rapports étoffés.

En plus d'agir à titre de gardien de la vision du projet de réfection de la route 147 visant à réduire la vitesse qui, en collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable, sera par ailleurs lancé dès cet été à l'entrée nord du village, le CSRP pilote les priorités de la Municipalité de Compton en matière de sécurité routière et piétonnière que sont :

- L'amélioration de l'éclairage urbain, notamment au centre du village et tout le long de la route 147;
- La tenue de rencontres citoyennes estivales afin de recueillir les observations des familles dans leurs quartiers et d'identifier des pistes de solutions avec elles, le cas échéant;
- En collaboration avec ses partenaires, la participation aux campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation;
- La poursuite du projet de l'escouade mobilité visant à favoriser les déplacements actifs en identifiant des parcours sécuritaires.

ACTIVITÉ DE SENSIBILISATION – CINÉMOMÈTRES VIVANTS

Au printemps dernier, Compton a eu la chance de faire partie des municipalités hôtes de l'activité de sensibilisation de type « radar humain » qui s'était alors déroulée à la traverse d'écoliers située sur le chemin de Hatley.

Rappelons que cette activité menée à l'initiative de la Sûreté du Québec, en collaboration avec l'école et la Municipalité, poursuit l'objectif de sensibiliser les conducteurs et conductrices à l'importance du respect de la limite de vitesse en zone scolaire. Puisque cette activité de sensibilisation est en parfaite adéquation avec l'une des priorités municipales en matière de sécurité routière et piétonnière, la Municipalité sera à nouveau présente auprès de ses partenaires lors de la prochaine édition.

Cette année, l'activité se tiendra le lundi 13 mai prochain dès 8 h et se déroulera sur la route 147. Concrètement, l'activité mettra en scène un ou une élève portant un sac à dos sur lequel s'affichera en temps réel la vitesse à laquelle les automobiles circuleront. Les automobilistes aux bons comportements seront salués par la remise de dessins confectionnés par les élèves de l'école Louis-St-Laurent de Compton.

De plus, les différents partenaires présents sur place en profiteront pour remettre l'outil *Côtoyons Compton, un appel au partage sécuritaire de la route!* développé l'an dernier, qui est d'ailleurs disponible en ligne sur le nouveau site de la Municipalité de Compton, à l'adresse suivante : www.compton.ca/services/securite-routiere.

- PATRICIA SÉVIGNY, CONSEILLÈRE MUNICIPALE ET PRÉSIDENTE DU CSRP

Invitation à jardiner

Vous avez le goût de jardiner, de faire pousser des légumes, mais vous n'avez pas de terrain pour actualiser votre projet? Le Comité d'embellissement de la Municipalité de Compton vous propose un petit espace, situé tout près de l'hôtel de ville, adjacent au local de Desjardins.

Pour plus d'information, contactez Danielle Lanciaux au 819 437-5332.



ASSURANCES :

- Automobile
- Résidentielle
- Commerciale
- Agricole
- Cautionnement



Gérard Leblanc
Courtier d'Assurances Ltée

Toute une équipe à votre service!

6920, rte Louis-S.-St-laurent, Compton (Québec) J0B 1L0
Bureau (819) 835-9511 (819) 823-3311 | info@leblancassurances.com

Le courtier d'assurances indépendant vous protège mieux.



La Bibliothèque Estelle-Bureau vous invite pour son activité

HEURE DU CONTE FÊTE DES MÈRES

La samedi, 11 mai 2024, à 10h30

AU 29 CHEMIN HATLEY, COMPTON

ON RACONTE!
JOJO LACONTEUSE VA VOUS RACONTER UNE BELLE HISTOIRE.

ON BRICOLE!
LES ENFANTS CONFECTIONNERONT UN BEAU BOUQUET DE FLEURS EN PAPIER À OFFRIR.

ON DÉGUSTE!
JUS D'ORANGE, CAFÉ ET VIENNOISERIES POUR TOUS LES PARTICIPANTS.

MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE EN NOUS CONTACTANT AU 819 835-0404 OU IBLIO003@RESEAUIBLIOESTRIE.QC.CA

BIBLIOTHÈQUE Estelle-Bureau

La Bibliothèque Estelle-Bureau invite les jeunes de 12 ans et plus à venir découvrir

Licornes instables

Un jeu de cartes stratégique qui met en scène vos deux passions : les licornes et la destruction!

Le vendredi 24 mai 2024 de 18h à 20h

Au 29 chemin Hatley, Compton

Confirmez votre présence en nous contactant au 819 835-0404 ou par courriel à iblio003@reseaubiblioestrie.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE Estelle-Bureau



La Municipalité vous informe

À propos des règlements en lien avec les rénovations

Si je veux faire des rénovations sur ma demeure, dois-je nécessairement demander un permis de construction?

Oui, pour effectuer des travaux de rénovation et de réparation, il faut un permis ou un certificat d'autorisation de la Municipalité.

Y a-t-il des rénovations qui ne demandent pas de permis?

Des petits travaux d'entretien, par exemple de la peinture intérieure. Il est toutefois recommandé de toujours vous renseigner auprès de la Municipalité afin de valider.

Quels types de rénovation puis-je faire sur ma maison et lesquels ne puis-je pas faire?

Tous les travaux doivent être conformes avec les règlements, les normes et le code de construction actuels.

Qu'est-ce qu'un bâtiment patrimonial?

Un bâtiment patrimonial, c'est un immeuble qui présente un intérêt pour sa valeur architecturale, historique, emblématique, urbanistique, etc.

À Compton, les bâtiments patrimoniaux ont été identifiés lors de la réalisation de l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC.

Comment puis-je savoir si ma maison est classée patrimoniale?

En appelant à la Municipalité. Sinon, dans le règlement de zonage et le règlement relatif au PIIA*, il y a une liste des bâtiments d'intérêt patrimonial. Tous les règlements d'urbanisme sont sur le site Internet de la Municipalité.

Y a-t-il des règles plus strictes pour les rénovations sur un bâtiment patrimonial et comment puis-je le savoir?

Oui, en bref, les travaux doivent respecter l'architecture et les matériaux d'origines du bâtiment. Ils doivent aussi s'harmoniser avec le quartier environnant. Il est recommandé de contacter votre Municipalité pour vous renseigner. (Règlement PIIA sur le site Internet de la Municipalité)

Puis-je ajouter à mon terrain une entrée de cour donnant sur la rue?

Il faut un permis avec la Municipalité, il y a un nombre maximum d'entrées de cour autorisées dépendant l'usage principal et une largeur maximum. Par exemple, pour une habitation unifamiliale, il y a un maximum d'une entrée de cour et de six mètres de largeur. Lorsqu'il y a un ponceau à installer, vous devez valider le diamètre du ponceau avec les travaux publics.

Si vous êtes sur une route numérotée, il vous faut en plus une autorisation du ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Si je dois changer mon champ d'épuration ou effectuer de la plomberie importante ou travailler sur des infrastructures sur mon terrain qui sont en lien avec la Municipalité, dois-je avoir besoin de la visite d'un inspecteur avant de faire la demande de permis?

Pour une nouvelle installation septique, l'inspecteur n'a pas à faire d'inspection. Lors de la demande de permis, vous devez fournir les plans et devis techniques de l'installation septique. À la fin des travaux, un rapport de conformité doit être remis à la Municipalité.

Pour des travaux sur les branchements au réseau d'égout et d'aqueduc, le citoyen doit appeler les travaux publics pour prendre un rendez-vous.

Dois-je toujours avoir la visite d'un inspecteur avant de faire des rénovations?

Normalement non, sauf peut-être pour des travaux dans un secteur PIIA* ou pour un bâtiment patrimonial. Par exemple, un inspecteur pourrait passer pour prendre des photos du voisinage afin de déterminer si le projet s'intègre bien dans le voisinage.

Si je veux installer une piscine sur mon terrain, ai-je besoin d'un permis?

Oui, pour installer une piscine ou ériger et modifier la construction qui lui donne accès (patio), il est obligatoire d'avoir un permis avec sa Municipalité.

Si je veux démolir un bâtiment (garage ou remise par exemple) sur mon terrain, dois-je avoir besoin d'un permis?

Oui, il faut un permis pour démolir un bâtiment.

Comment préparer sa demande de permis?

Il est recommandé de vous renseigner sur les différentes réglementations à l'étape de la conception de votre projet. Vous devez aussi vous renseigner sur les documents qui doivent être fournis lors de la demande de permis. Idéalement, il faut faire la demande quelques mois avant la date prévue du début des travaux. Lorsque la demande de permis est complète, la Municipalité a un délai de 30 jours pour vous répondre. Certaines demandes doivent être analysées par le CCU* et ensuite être approuvées par le Conseil Municipal. Il peut donc y avoir des délais de quelques mois avant l'émission finale d'un permis de construction.

Comment fonctionne une demande de permis?

C'est la responsabilité du demandeur de démontrer que son projet est conforme avec la réglementation municipale. La façon de faire est de fournir des plans de construction, un certificat d'implantation ou tout autre document nécessaire. Le fonctionnaire qui délivre le permis doit être capable de valider la conformité de votre projet avec les documents fournis.

*PIIA, Plan d'implantation et d'intégration architecturale. Il n'y a pas que les bâtiments patrimoniaux qui ont des critères particuliers à respecter lors de travaux de construction. Par exemple, sur le territoire, il y a des zones PIIA qui s'appliquent aux nouvelles constructions. Donc, même une nouvelle construction peut avoir des critères à respecter par rapport à son architecture et son implantation. L'objectif d'un PIIA est qu'une nouvelle construction s'insère de façon harmonieuse.

*CCU, comité consultatif d'urbanisme

- NICOLAS GUILLOT, RESPONSABLE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT ET SAMUEL SCHINCK, INSPECTEUR EN BÂTIMENT MUNICIPALITÉ DE COMPTON
QUESTIONS : DANIELLE GOYETTE

Quiz écoresponsable du ménage du printemps

PAR MONIQUE CLÉMENT,
RECYCOLOGUE

1. Comment se débarrasser des vieux vêtements troués et tachés?

- Les apporter au Comptoir familial
- Les mettre dans la poubelle
- Les mettre dans le bac de récupération
- Les mettre dans un conteneur de récupération de vêtements

2. Que faire avec ses résidus de jardin (herbes, feuilles, brindilles)?

- Les composter chez soi
- Les mettre dans le bac brun
- Les apporter à l'écocentre de Waterville
- Toutes ces réponses sont bonnes

3. Que faire avec les restes de peinture?

- Les apporter à l'écocentre de Waterville
- Les flusher dans les toilettes
- Les mettre dans la poubelle
- Les mettre dans le bac de recyclage

4. Que faire avec tous les objets réutilisables que l'on n'utilise plus?

- Les ranger dans le sous-sol ou dans le grenier
- Louer un espace d'entreposage au cas où ils nous seraient utiles un jour
- Faire une vente de garage ou les vendre sur Internet
- Les apporter à la Ressourcerie
- Les jeter à la poubelle

5. Que faire avec les déchets ramassés en bordure de rue (canettes, sacs de chips, verres à café plein de terre, etc.)?

- Tout mettre dans la poubelle
- Tout mettre dans la récupération
- Rien, ce n'est pas à moi de les ramasser
- Mettre les canettes et les bouteilles de plastique vides dans le bac de récupération et le reste dans la poubelle.

Réponses à la page 19



Geneviève HÉBERT
DÉPUTÉE DE SAINT-FRANÇOIS
(BROMPTON, FLEURIMONT, LENNOXVILLE - MRC DE COATICOOK)

819 565-3667, poste 86212
Genevieve.Hebert.SAFR@assnat.qc.ca

12, rue Adams
Coaticook (Québec) J1A 1K3

Ouvert
du lundi au jeudi

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

RÉCRÉ-O-PARC EN FÊTE

Dimanche 26 mai 2024

11 h à 11 h 30

Heure du conte par
la Bibliothèque Estelle-Bureau

11 h à 13 h 30

Présence de l'escouade environnement:
Jeu quiz et tirages!

11 h 30 à 12 h 10

Spectacle de cirque
par Productions 3.2.1. cirque

12 h 30 à 13 h 30

Ateliers de cirque
par Productions 3.2.1. cirque



Apportez
votre
pique-nique



Le Défi Pissenlits

La Municipalité de Compton est fière d'inviter ses citoyens et citoyennes à participer au *Défi Pissenlits* en retardant la tonte de leur gazon de deux à trois semaines afin d'offrir aux abeilles le nectar et le pollen des fleurs de pissenlits naturellement présents sur les pelouses. Avec ce coup de pouce, les abeilles auront suffisamment d'énergie pour commencer la saison de pollinisation des plantes.



De son côté, la Municipalité retardera la tonte de la pelouse sur certaines portions des terrains municipaux pendant la période de floraison des pissenlits, sans toutefois nuire aux activités sportives et récréatives.

Pourquoi le Défi Pissenlits n'est pas No Mow May

Alors que l'initiative *No Mow May* qui est d'origine britannique invite les citoyens et citoyennes à ne pas tondre leur pelouse pendant tout le mois de mai, le *Défi Pissenlits* est quant à lui un mouvement qui vise à sensibiliser la population québécoise à l'importance des insectes pollinisateurs. Bien que les deux initiatives nous mettent bien au défi de retarder la tonte du gazon, le *Défi Pissenlits* ne prescrit toutefois pas de durée.

Saviez-vous que?

Les insectes pollinisateurs assurent le tiers du garde-manger mondial par leurs précieux services de pollinisation, dont les pommes, les fraises, les bleuets, les concombres, les courges, les tomates, etc.



Il n'est donc pas question d'éviter la tonte pendant tout le mois de mai, mais de plutôt laisser les pissenlits fleurir avant de les tondre.

D'ailleurs, les pissenlits ont une deuxième émergence après la tonte, vous pourrez même relever le défi à deux reprises!

Le *Défi Pissenlits* est donc fait de souplesse, de patience et du plaisir de faire ensemble. Bon défi!

SOURCE : Défi Pissenlits (defipissenlits.ca)

Quand tondre le gazon?



Billets

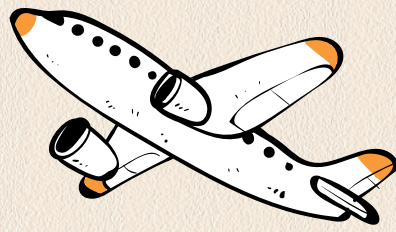
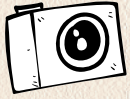
819-849-6371

pavilloncoaticook.com

SPECTACLES À VENIR...

 Brigitte Boisjoli 24 mai	 Martin Rozon 31 mai	 Théâtre famille Ficelle 1 juin
 Soirée 5 à 7 Marjolaine Morasse 4 juin	 France D'Amour 7 juin	 Kevin Parent 14 juin



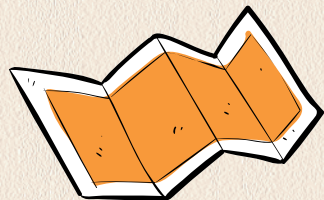
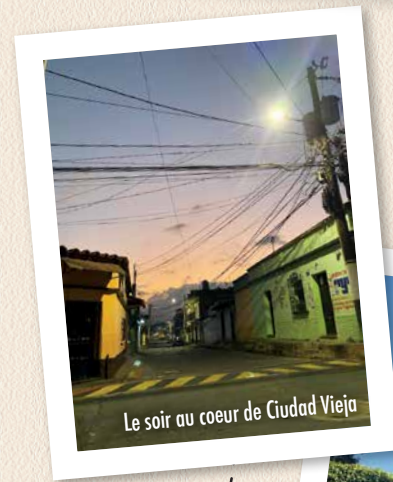


Hola, buenos días! Me nombre es Rosalie Lajoie en yo tengo 15 años.

Bonjour! Mon nom est Rosalie Lajoie et j'ai 15 ans.

Du haut de mes 15 ans, je suis une jeune fille curieuse et passionnée de découverte. Cette année, j'ai eu la chance de voyager au Guatemala pour un voyage communautaire pendant 12 jours avec les élèves sans frontières de l'école secondaire La Frontalière. Durant ce voyage, j'ai habité dans une famille d'accueil guatémaltèque, j'ai donc appris l'espagnol grâce aux diverses conversations avec cette famille et aussi par mes cours d'espagnol à l'école La Union. Ce voyage fut une épreuve pour moi, car je suis assez gênée. Donc, communiquer fut une épreuve, mais je suis heureuse, car j'ai tout de même réussi à sortir de ma zone de confort. Les Guatémaltèques sont si riches malgré la pauvreté. Je vous explique! Pour moi, ils sont riches de bonheur, d'esprit amical et familial, etc. Ceci fait d'eux des personnes très reconnaissantes de tout ce qu'ils ont. J'ai habité dans le village de Ciudad Vieja et lorsque je me promenaïs dans les rues, tout le monde semblait se connaître. Tout le monde se dit bon matin et bonne soirée lorsqu'ils se croisent, on dirait une seule famille et c'est extraordinaire à voir. Comme travail humanitaire, nous avons fait du béton pour des planchers de résidence pour des familles démunies. Ce fut un honneur de pouvoir aider ces familles dans le besoin. La joie dans leurs yeux lorsqu'ils ont pu constater le résultat final m'a donné un sentiment d'énorme fierté et je n'ai pas regretté une seule seconde tout ce que j'ai fait pour me rendre jusque-là.

Un énorme merci à tous ceux et celles qui ont rendu ce voyage possible et aussi à nos accompagnatrices!



Hola! Me llamo Émilie Lajoie y yo tengo diecisiete años.

Bonjour, je m'appelle Émilie Lajoie et j'ai 17 ans.

En février dernier, avec plusieurs élèves de mon école, j'ai eu la chance de me rendre au Guatemala pour un voyage communautaire. Si je ne pouvais qu'utiliser seulement trois mots pour décrire cette aventure, je dirais : enrichissant, amusant et marquant. Ce que j'ai particulièrement apprécié là-bas, ce sont les gens. Nous vivions dans des familles et c'est simplement en passant du temps avec les membres de la mienne que j'ai vécu d'incroyables moments. Ils sont tellement gentils et accueillants. Ils nous répétaient souvent *Mi casa es tu casa*, ce qui signifie «ma maison est ta maison». Aussi, j'ai énormément aimé vivre cette expérience en groupe. L'ambiance était extraordinaire et chacun était présent pour les autres. Nous nous entraidions beaucoup. Ce que j'ai trouvé le plus difficile sont les horaires très chargés, car une journée typique consistait à faire du béton en avant-midi et apprendre l'espagnol en après-midi. À la fin, nous étions, pour la plupart, très fatiguées. Le départ du Guatemala a été très émouvant. Nous avons même versé quelques larmes en disant aurevoir à nos familles guatémaltèques. Je me souviendrai toujours de ce voyage.

Photos : Collection personnelle de Rosalie et Émilie





Chantal et Éric. Photo : Danielle Goyette

Cédric et Chantal passent le flambeau de Pause Gourmande

PAR DANIELLE GOYETTE

Cédric et Chantal nous offraient leurs bons pains, viennoiseries et pâtisseries depuis juin 2013 dans le charmant petit commerce de Compton. Le duo propriétaire a décidé de prendre une nouvelle route, car Cédric voyait le moment venu de cesser de pratiquer ce métier formidable, mais un métier fou pratiqué la nuit et qui ronge la vie normale familiale.

Chez Pause Gourmande, Chantal s'occupait principalement de la vente au comptoir, puis de l'administration et participait aussi à la fabrication des fougasses, des pâtisseries et de l'entretien des liens.

«Je ne me suis jamais bousculée pour venir travailler, j'aimais ce travail. J'ai beaucoup apprécié le contact amical que j'avais avec les clients, j'ai connu des anniversaires, des mariages, des naissances, des moments heureux qu'ils ont partagés avec moi en jasant... les liens tissés avec tous ces gens étaient chaleureux et depuis qu'on a annoncé qu'on a vendu, les gens prennent le temps pour venir nous remercier, j'ai eu des fleurs, du vin et même de jolis dessins d'enfants! C'est très touchant! Je ne sais pas où je vais me retrouver comme travail, je dois abandonner le milieu de la boulangerie-pâtisserie, car nous avons signé un contrat avec une clause de non-concurrence. On verra bien, je vais prendre un court temps de repos avant.

Et je tiens à rassurer nos clients fidèles, vos futures boulangères garderont bien vibrant le cœur de Pause gourmande. D'ailleurs, jusqu'en juin, nous demeurerons sur place tous les deux pour bien assurer le transfert de nos recettes et de nos connaissances en plus de leur donner tout le support nécessaire pour la continuité de la boulangerie-pâtisserie.»

Le choix de Cédric

Maître pâtissier au Québec depuis 18 ans, c'est Cédric qui a d'abord fait part de cette décision de quitter ce travail, c'était devenu une question de santé et de qualité de vie. «J'ai commencé le métier à 15 ans. Je n'ai jamais arrêté, ça fait maintenant 32 ans. J'aimais beaucoup faire cela, mais là, j'ai surtout le goût de vivre le jour et dormir la nuit et de prendre plus de temps avec ma famille, de pouvoir entre autres jouer au soccer avec mes enfants qui ont maintenant 13, 16 et 19 ans.»

Bienvenue à Jolyane et Maggie

Ce sont les sœurs Jolyane et Maggie Gaudreau qui prendront la relève comme copropriétaires de Pause Gourmande. Cédric et Chantal demeureront avec eux jusqu'en juin pour leur apprendre tout sur leur boulangerie-pâtisserie.

Habitant Sherbrooke depuis huit ans, la pâtissière Jolyane est propriétaire de Joly Gâteries à Sherbrooke. Elle est déjà reconnue pour ses gâteaux personnalisés spectaculaires. «Je pourrais vous en faire d'aussi originaux sur demande à Compton!», nous lance Jolyane qui viendra régulièrement faire son tour à la boulangerie de Compton.

Quant à Maggie qui demeure au village, elle va apprendre le métier de boulangère auprès de Cédric pour pouvoir ainsi perpétuer la production des bons pains et viennoiseries tant aimés de Pause Gourmande. «Et c'est moi qui serai sur place à temps plein pour vous accueillir avec le plaisir de vous rencontrer!», ajoute Maggie.

Ainsi présentes depuis le 15 avril, Jolyane et Maggie continueront de nous offrir nos produits préférés et spécialités de Pause Gourmande en plus de nous faire découvrir leurs propres créations succulentes.

Bienvenue, mesdames!




Les sœurs Gaudreau. Photo : Collection personnelle

« C'est avec beaucoup d'émotions que nous vous disons un immense merci pour ces 11 dernières années. Merci de votre support, de votre fidélité et surtout pour votre engagement envers l'achat local! Merci Compton! »

Cédric et Chantal



Les gâteaux spectaculaires de Jolyane



FROMAGES FERMISERS BIOLOGIQUES

DÉGUSTATION | VISITE | GRILLED CHEESE

440, chemin Hatley, Compton QC 819 835-5301
OUVERT 7 JOURS SUR 7 fromagerielastation.com

COMME SECOND PROJET D'ÉCRITURE, LES HUIT JOURNALISTES EN HERBE DE L'ÉCHO ONT CONSACRÉ BEAUCOUP D'ÉNERGIE À FAIRE DES ENTREVUES. DÉCOUVRONS QUATRE DE LEURS SUPERBES TEXTES. LES QUATRE AUTRES TEXTES SERONT PUBLIÉS LE MOIS PROCHAIN!

BONNE LECTURE!

Un homme passionné de politique municipale

PAR ÉLODIE HARRIMAN, 12 ANS

L'Écho a fait une entrevue avec l'homme le plus haut placé dans la Municipalité de Compton, Monsieur le Maire Jean-Pierre Charuest. Nous l'avons interviewé pour en savoir un peu plus sur son parcours pour devenir l'homme qu'il est et découvrir quelques journées dans sa vie de maire. En plus de ses occupations à la mairie, il possède aussi une érablière qui s'appelle L'Érablière des Sittelles.



Élodie en compagnie du Maire de Compton. Photo : Isabelle Faucher

D'abord, Monsieur Charuest nous explique qu'il a longtemps travaillé dans une ferme expérimentale à Lennoxville. «Quand j'ai atteint la retraite, certaines personnes m'ont demandé si je voulais rejoindre la Municipalité. Ces gens voulaient s'assurer que les Comptonales et le marché public restent encore longtemps.» Il a décidé de réfléchir à cette proposition et s'est lancé finalement en tant que conseiller municipal. Il a fait un mandat de quatre ans en tant que conseiller. Au deuxième mandat, il pensait revenir comme conseiller, mais le maire, Bernard Vanasse avait décidé que c'était son dernier mandat. «J'ai donc décidé de me présenter pour le poste de maire. Comme il y avait trois autres candidats, j'ai dû faire une campagne électorale pour me faire connaître. Ce n'était pas un projet qui était planifié. À la ferme expérimentale, il y avait des règles et des contraintes. J'ai vite compris que c'était un point commun que partagent la ferme et la mairie. Cela n'a pas été trop difficile, mais il y a eu quand même des défis!»

Des jours jamais comme les autres!

Pour monsieur Charuest, aucune journée ne se ressemble. Il a plusieurs responsabilités. Par exemple, il y a des rencontres mensuelles avec les maires des Municipalités de la région de Coaticook où ils parlent de différents sujets pour aider leur communauté. Il y a aussi des jours où il a des rencontres avec différents comités



Monsieur le Maire Jean-Pierre Charuest dans la salle du conseil de l'hôtel de ville. Photo : Danielle Goyette

municipaux pour discuter des projets et des événements pouvant plaire aux citoyen-ne-s et pouvant aider Compton. «Je peux passer certains jours à l'érablière à récolter et à bouillir de l'eau d'érable pour ainsi le transformer en sirop délicieux, alors que d'autres jours, je peux me retrouver à gérer et aider notre belle communauté.»

Ce qu'il aime de la mairie

Jean-Pierre Charuest aime quand les gens apprécient ce qu'il fait pour eux. «En tant que maire, tu dois surtout travailler pour les autres et pas pour toi.» En travaillant sur ces projets, il y met beaucoup de temps et de cœur, mais il peut toujours y avoir des critiques. «Quand on voit que la majorité des gens sont satisfaits et contents, cela nous encourage à continuer. Quand certaines personnes sont en désaccord avec notre travail, on va essayer de trouver ce qui pourrait être fait pour améliorer la situation. Certaines fois, les gens vont commencer à voir le potentiel dans ces projets, mais d'autres vont être moins confiants. Il faut être à l'écoute de tous et toutes.» Les autres choses qui le satisfont aussi sont les décisions, les choix et les projets qui sont positifs. Surtout quand le temps passe et qu'il réalise que ces projets sont appréciés.

Voilà! Maintenant, vous en savez un peu plus sur cet homme important pour notre communauté. C'est un homme engagé qui travaille très fort, autant comme maire que comme acériculteur!



Monsieur le Maire aux Plaisirs d'hiver. Photo : Clément Vaillancourt

Cécile Collinge, une brigadière rayonnante

PAR MIKAËLLA NAESENS-ACUNA, 10 ANS

Brigadière bienveillante, Cécile Collinge souhaite aider la communauté et tient à la sécurité des jeunes à l'école du coin, Louis-St-Laurent. Cécile, taquineuse dans l'âme, allume la journée des élèves avec une histoire ou un fait surprenant sur le passé.

Citoyenne retraitée à Compton depuis quelques années, Cécile Collinge souhaitait s'impliquer dans la communauté dès son arrivée. Pour ce faire, elle a entre autres postulé pour devenir brigadière pour l'école Louis-St-Laurent, l'école primaire du village.

Coup de cœur pour le poste de brigadière

Cécile nous raconte à quel point elle adore son travail. «Le métier de brigadière me plaît beaucoup. Tout d'abord, car, une fois retraités, nous n'avons plus d'horaires. Donc, naturellement, être brigadière demande que je me lève le matin et que j'accomplisse quelque chose d'important pour les jeunes», affirma-t-elle, des étoiles dans les yeux. «Et deuxièmement, j'apprécie l'extérieur et, par-dessus tout, j'adore voir les enfants tous les jours», poursuit Cécile.

Une expérience bien aimée

Cécile est vraiment une super brigadière pour les élèves. On aurait cru qu'elle fait cela depuis toujours. «J'occupe le poste de brigadière depuis un an et demi, j'ai commencé en octobre 2022. Mais ce n'était pas une première expérience dans le domaine. À l'automne 2021, j'avais remplacé quelqu'un pendant deux mois», nous apprend-elle. «Donc, quand j'ai postulé pour être brigadière à cette école, je savais déjà à quoi m'attendre», conclut-elle.



Cécile du temps où elle était ingénieure. Photo : collection personnelle

Le métier de brigadière est-il payant?

«En fait, le poste de brigadière n'est pas un travail qu'on pratique pour gagner sa vie, car ce ne sont que quelques heures consacrées à faire traverser les élèves. C'est juste un petit revenu supplémentaire, pour moi. Quoi qu'il en soit, peu m'importe le salaire que je reçois, car en faisant traverser les élèves, j'obtiens quelque chose de plus important que l'argent : il s'agit du bonheur!», spécifie Cécile.



Photos : John Acuna



Photo : Danielle Goyette

Une carrière importante

Avec les talents, la bienveillance et les qualités de Cécile Collinge, on peut facilement en déduire qu'elle a été importante dans sa carrière. «Certainement!», déclare-t-elle avec fierté. «J'ai travaillé 36 ans comme ingénieure spécialisée en prévention en accident. Je trouve ce métier intéressant et unique. J'étais fière de faire quelque chose d'important!», confesse-t-elle. «Quand j'ai terminé ce métier, je suis retournée faire un doctorat sur la réalité des femmes en Bolivie. C'était plus des études qu'un travail, par contre», raconte notre brigadière.

Héroïne en conditions extrêmes!

Cécile nous raconte avoir parfois fait la brigadière dans des conditions plutôt difficiles. «J'ai effectivement dû faire traverser les élèves dans des conditions parfois extrêmes. L'année dernière, il y a eu une journée abominablement froide. Il y avait des bourrasques épouvantables et il faisait aux alentours de -40°C. Je me souviens qu'il fallait que je bouge tout le temps pour tenter de me réchauffer le visage et les extrémités des doigts», révèle-t-elle en frissonnant à la simple pensée de cette journée marquante. «Et une autre fois aussi, je suis partie de ma maison en chantonnant, le soleil brillait et le ciel était bleu et dégagé. Tout à coup, le ciel s'est rempli de nuages ténébreux et chargés de pluie. Il s'est mis à pleuvoir à torrents. Et grand malheur! Je n'avais pas d'imperméable!», poursuit-elle, sur un ton amusé.

Liens tissés

«J'ai certainement tissé des liens avec des écoliers marcheurs!», confirme Cécile avec du bonheur dans la voix. «Avec ceux qui marchent tous les jours, principalement. Des fois, certains arrivent de bonne heure et c'est une belle occasion de jaser avec eux. Quelquefois, je leur apprends des anecdotes du passé. J'aime aussi taquiner les élèves et leur souhaiter une bonne journée!», termine la brigadière, gaiement.

Pour conclure, nous pouvons dire que Cécile Collinge est vraiment une âme bienveillante. Elle nous montre que, même si on est retraité, on peut continuer à servir notre communauté, avec sourire et bonne volonté!

Une rencontre privilégiée avec madame Geneviève Hébert

PAR MATHILDE LAPRADE RAVENHORST, 10 ANS

Nous connaissons tous Madame la Députée Geneviève Hébert dans son travail au sein de notre communauté, mais que connaissons-nous de sa vie personnelle? J'ai eu la chance de la rencontrer en mars dernier pour lui poser quelques questions.

Geneviève Hébert a décidé de faire de la politique, car elle voyait qu'à travers la politique, on pouvait aider les gens. C'est ce qui la motive par-dessus tout : améliorer la condition humaine. En fait, ce principe l'a toujours guidée dans ses objectifs de carrière. Quand elle était petite, Geneviève voulait devenir missionnaire. Plus tard, elle est allée étudier en santé pour être technicienne en radiologie. «Mais un jour, j'ai vu que je n'avais pas ma place là, car j'étais trop sensible et émotive.»



Geneviève Hébert avec sa fille Sheila et Émilie Deveault au temps de la boutique Mère Poule. Photo : collection personnelle

Mais qu'est alors devenue Geneviève?

Elle est donc allée étudier dans le domaine de l'administration, puis a démarré une entreprise spécialisée dans le lavage des couches en coton. Elle offrait d'abord un service à domicile, puis elle a voulu avoir pignon sur rue. «J'ai donc ouvert la boutique Mère Poule où je vendais des vêtements d'enfants, de maternité, d'allaitement et des couches lavables. Puis, en 2011, j'ai vendu mon commerce, car je voulais relever de nouveaux défis.» Geneviève est ensuite allée travailler dans le domaine de la construction où elle était chargée de projet, puis directrice des ventes. C'est finalement en faisant du porte-à-porte qu'elle a vu que la politique pouvait être une autre façon d'aider les gens. «Ma plus grande préoccupation, c'est vraiment le bien-être de tous», souligne Madame la Députée.

Une autre préoccupation : l'écologie

Sensible à l'écologie, elle pose des gestes concrets en ce sens. D'abord, laver des couches à la place de les jeter, c'est très écologique! Grâce à elle, les Municipalités à la grandeur du Québec subventionnent maintenant les parents pour qu'ils achètent des couches de coton. Même chez elle, elle est écoresponsable, car elle fait du compost. Finalement, étant donné que le travail de députée nécessite de longs déplacements, elle s'est achetée une voiture électrique, car elle se sentait coupable de parcourir de longues distances avec une voiture à essence.



Mathilde en pleine entrevue avec Madame la Députée Geneviève Hébert. Photo : Danielle Goyette

Un mentor inspirant

Lorsqu'on lui demande qui sont les gens qui l'ont inspirée, Geneviève Hébert répond sans hésiter Louisda Brochu qui a été conseiller municipal à Sherbrooke pendant une vingtaine d'années. «Ce dernier est un véritable mentor pour moi et je l'appelle de temps à autre pour avoir des conseils.» Elle a aussi une pensée pour sa mère et sa grand-mère qui étaient des femmes très impliquées dans la communauté.

Nous savons tous que la vie politique est pleine de rebondissements et qu'il y a des hauts et des bas dans ce travail. «Ce que j'aime le plus, c'est de prendre soin des gens et quand je peux réaliser de beaux projets», dit-elle. Elle mentionne d'ailleurs que le plus beau projet auquel elle ait participé est celui de l'agrandissement de l'école de Compton. À l'inverse, elle aime moins la joute politique, nous confie-t-elle. «Les critiques négatives et les médias qui font parfois sortir le côté négatif de certaines actions, ce peut être désolant.»

Une solide équipe

Au quotidien, Madame la Députée Hébert est entourée d'une équipe efficace qui l'accompagne partout. Elle peut, entre autres, compter sur un employé qui écrit ses textes, un attaché politique et deux conseillères politiques responsables des bureaux de Sherbrooke et de Coaticook. Ensemble, ils forment une équipe très compétente.

Et comme mot de la fin, Geneviève tenait à terminer cet entretien en invitant tous les jeunes à ne pas se gêner pour la contacter s'ils ont des questions ou pour lui proposer des idées de projets pour l'école.

Finalement, j'ai eu beaucoup de plaisir à interviewer Madame Geneviève Hébert et j'ai trouvé qu'elle est un beau modèle à suivre pour celles et ceux qui veulent s'impliquer dans leur communauté.



Geneviève Hébert au service des maïs au Marché de Soir de Compton avec Lisette Proulx. Photo : Danielle Goyette

Benoît Bouthillette, un homme impliqué

PAR ANNABELLE LADOUCEUR, 12 ANS

Benoît Bouthillette est un membre adulte des Lionceaux et plus précisément appelé une Sentinelle, et c'est une Sentinelle engagée! Ce n'est pas seulement un passe-temps pour lui, mais une responsabilité qui lui tient à cœur. Il partage avec nous des moments de joie en compagnie de ces jeunes bénévoles.



Benoît, à la direction de la bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook. Photo : Le Progrès de Coaticook - Vincent Cliche

Les Sentinelles sont les membres adultes des Lionceaux, ce sont eux qui guident les jeunes dans ce qu'ils doivent faire. C'est également eux qui vont les aider à évoluer dans ce milieu bénévole. Sans ces adultes qui se sont portés volontaires, les Lionceaux n'existeraient probablement plus pour apporter de la joie et de l'aide à tout notre village. Plusieurs Lionceaux qui ne parlaient pas beaucoup en début d'année sont plus habiles en communication après avoir fait l'expérience de rejoindre ce club. Les Lionceaux, c'est important!

Une pause de quelques années

Les Lionceaux ont vu le jour il y a de cela quelques années, mais ils ont dû faire une pause, car les adultes qui s'en occupaient avaient moins de temps à leur accorder à cause de leur travail exigeant, ou parce que certains avaient changé de fonctions ou quitté le club Lions. Heureusement, les professeurs Karyna Bilodeau, Geneviève Hallée et Jacinthe Audet ont tenu à repartir le club, mais cette fois pour que ça devienne une tradition. «Les Lionceaux sont heureux de prendre soin des

gens dans la joie et la bonne humeur. Nous espérons que cet engagement prospère dorénavant de génération en génération,» affirme Benoît.

Une vie personnelle bien remplie

À son arrivée à Compton, Benoît a voulu élargir ses horizons en expérimentant des métiers en agriculture ou sur des fermes laitières en

parallèle de son métier d'écrivain. Depuis trois ans maintenant, il est directeur de la bibliothèque de Coaticook et il fait aussi partie du conseil municipal depuis sept ans. «Mais m'occuper des Lionceaux fait partie de mes priorités, car j'aime voir les jeunes se dépasser et persévérer. Tout au cours de ma vie, ma mère m'a transmis beaucoup de belles valeurs comme l'amour, le partage et la compassion. J'espère pouvoir partager ces valeurs-là avec ces jeunes qui les partageront à leur tour. Ma mère m'a également enseigné la reconnaissance, une autre valeur très importante», ajoute monsieur Bouthillette en terminant.

Voilà! Nous avons adoré en connaître un peu plus sur Benoît et les Lionceaux. Il est un bon modèle à suivre pour les jeunes qui désirent s'impliquer dans leur milieu. Vous comprenez sûrement à quel point ce fut un bonheur de faire cette entrevue avec cet homme inspirant que l'on côtoie si souvent à Compton.



Benoît et les Lionceaux avec quelques Sentinelles. Photo : Danielle Goyette

La naissance des Lionceaux

Benoît est arrivé à Compton il y a déjà plusieurs années et il a intégré le club Lions, car les Lionceaux n'existaient pas encore à ce moment-là. En effet, les jeunes des quatrième à sixième années ne pouvaient pas encore être bénévoles dans ce groupe. À la base, ce sont quelques membres du club Lions, associés avec du personnel de l'école, qui ont fondé les Lionceaux. Benoît nous explique : «Les Lionceaux sont nés de la volonté des Lions, de consacrer du temps au mieux-être de la communauté. Le but était d'amener les jeunes vers les valeurs de partage, de leur faire faire des actions communautaires et de devenir des exemples pour inciter les autres à le faire. Grâce à l'aide de la commission scolaire, les Lionceaux évoluent beaucoup.»



Benoît avec les quatre Lionceaux Elsa, Emy-Maya, Rosalie et Magalie lors d'une vente de produits pour recueillir des fonds pour l'aide à la communauté. Photo : Danielle Goyette



Une importante pétition à signer pour le remplacement du pont du chemin de Cookshire à Compton

Pour signer cette pétition, vous devez compléter trois étapes :

Étape 1 : rendez-vous au lien suivant : www.bit.ly/pontcompton. Remplissez le formulaire sous le texte de la pétition et envoyez-le.

Étape 2 : consultez votre boîte de courriels et ouvrez le message envoyé par l'Assemblée.

Étape 3 : dans ce message, cliquez sur le lien vous permettant d'enregistrer votre signature.

Vous ne pouvez signer la même pétition qu'une seule fois.



TEXTE DE LA PÉTITION

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) songe à ne pas reconstruire le pont du chemin Cookshire, qui enjambe la rivière Moe à Compton;

CONSIDÉRANT QUE ceci entraînerait un détour de 5 km (7 minutes), par un chemin de gravier en piètre état, pour les quelque 220 voitures qui empruntent ce pont quotidiennement;

CONSIDÉRANT QUE ceci augmenterait le temps de réponse des véhicules d'urgence (ambulance, pompier) et affecterait le transport scolaire;

CONSIDÉRANT QUE ceci entraînerait une augmentation des primes d'assurance habitation et automobile, des frais de carburant et d'entretien des véhicules, des frais de livraison pour les entreprises agricoles, etc.;

CONSIDÉRANT QUE ceci entraînerait une augmentation de la circulation des véhicules agricoles à travers le hameau de Moe's River;

CONSIDÉRANT QUE la trentaine de personnes qui habitent près de la rivière, et qui se retrouveraient dans un cul-de-sac, risquent d'être isolées advenant que la route (déjà affaissée) soit coupée;

CONSIDÉRANT QUE le chemin de Cookshire relie les villages de Compton et Johnville, et que les liens routiers sont essentiels pour le développement et la vitalité économique des communautés rurales;

CONSIDÉRANT QUE ceci pourrait créer un précédent pour les autres ponts du Québec qui arrivent en fin de vie utile;

CONSIDÉRANT QUE le détour représenterait une distance additionnelle de plus de 400 000 km/an, et que ceci va à l'encontre des objectifs de réduction des GES;

Nous, signataires, demandons au MTMD d'entreprendre des mesures immédiates pour remplacer le pont du chemin de Cookshire à Compton.

Date limite pour aller signer la pétition sur le site Web de l'Assemblée nationale : 30 avril 2024

L'ÉCHO DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-L'UNITÉ

WWW.NOTREDAMEDELUNITE.ORG

Besoin de bénévoles pour l'église St-Thomas d'Aquin

- Coup de main en informatique
- Râclage du parterre
- Nettoyage des tapis
- Aménagement paysager autour de l'église
- Lavage des fenêtres à l'extérieur

Si vous connaissez quelqu'un, ou bien si vous êtes la personne que nous recherchons, nous vous invitons à communiquer avec nous au 819 835-5474.



MON CARNET COMPTONNOIS

Série Cimetières : Le cimetière Cochrane Sleeper

PAR JEANMARC LACHANCE,
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE COMPTON

Le cimetière Cochrane Sleeper est un cimetière de proximité desservant, indépendamment de leur confession religieuse, la population des environs. Situé chemin Cochrane, le cimetière est identifié comme étant le lot 1 802 763 au Cadastre du Québec; il fait un peu moins d'une demi-acre (1866,77 mètres carrés)¹.

Le cimetière Cochrane Sleeper jouxte, à sa gauche, un chemin ancien qui, du chemin Cochrane, se rendait à proximité de la jonction du chemin Jacques avec la route Louis-S.-St-Laurent. La carte topographique de 1952² nous indique qu'à la droite du cimetière (C), s'y trouvait une école de rang (S). Les lettres S (school) et C (cemetery) apparaissent dans la partie supérieure, à droite de la carte.



BANQ numérique :
Détail de la carte topographique
du Canada. 21-E-04-W, Coaticook.

L'inventaire réalisé par Leslie Nutbrown compte formellement 154 inscriptions, mais plusieurs autres n'ont pu être déchiffrées³. La pierre blanche (ou pierre de sable), matériau facile à travailler en usage entre 1820 et 1860, a le défaut de sa qualité au sens où elle est plus fragile et offre peu de résistance aux intempéries; si les stèles n'ont pas été brisées, les inscriptions sont souvent devenues illisibles. Cependant les monuments en ardoise (1800-1850), aussi en usage à cette époque, offrent généralement une plus grande résistance, mais la friabilité de certains types d'ardoise les condamne à la détérioration et à la perte des informations qui y étaient inscrites alors que d'autres ont incroyablement résisté aux affres du temps. Ce cimetière a été en activités tout au long du XIX^e siècle; il a cessé ses opérations vers 1945.

Les origines du cimetière

Les premières traces des transactions visant l'établissement d'un cimetière à cet endroit remontent à 1803, faisant de ce dernier le plus ancien des cimetières de Compton et parmi les plus anciens cimetières des Cantons-de-l'Est. C'est Benjamin Sleeper qui acquiert le lot 10 B du VII^e rang dont une partie sera réservée pour *The Burying Ground*.

À l'automne 1973, un groupe de personnes se mobilisent pour débroussailler le cimetière et entreprendre sa restauration alors qu'il avait été abandonné pendant de nombreuses années à la suite de la fin de ses opérations au milieu du XX^e siècle. Constitué en personne morale en 1974, le *Cochrane Cemetery*, que préside Ronald Drew, entreprend une collecte de fonds et des



État du cimetière avant 1973



Le cimetière en 1980 après sa restauration

travaux majeurs dont l'érection d'une clôture autour du cimetière, la réparation de stèles et leur stabilisation.

En 1980, à la suite de travaux de nivellement et d'ensemencement, les objectifs pour lesquels le *Cochrane Cemetery* avait été constitué sont atteints. En 1985, le comité se dissout et le résidu des collectes de fonds est remis au *Compton Cemetery* qui assure l'entretien du *Compton Sleeper Cemetery*.

Un mémorial du Haut-Cochrane

Le Cochrane Sleeper est le seul cimetière que nous connaissons dans la partie sud-est du canton de Compton, territoire délimité par le canton de Clifton à l'est, le canton de Barford au sud, la route Louis-S.-St-Laurent à l'ouest et le chemin de Moe's River au nord. Considérant ce que nous avons pu observer dans d'autres parties de la municipalité de Compton, il est fort probable que divers lieux de sépultures pourraient s'y trouver.



Il apparaît néanmoins que le cimetière Cochrane Sleeper a desservi plusieurs familles dont les patronymes ne se retrouvent généralement pas dans d'autres cimetières de Compton. Les inscriptions les plus fréquentes sont celles des Fuller (17), Benway (13), Hills (11), Aulis (9) et Hool (9)⁴. La plus ancienne sépulture serait celle de Betsey Sleeper décédée le 7 décembre 1805; elle était l'épouse de Benjamin Sleeper. L'inscription la plus récente est celle de Ira Benway, décédé en 1946. En fait, le cimetière Cochrane Sleeper est devenu la mémoire de ceux et celles qui, depuis les débuts de Compton, ont habité cet espace que nous pouvons désigner comme étant le *Haut-Cochrane*.

Note : Les photographies proviennent du Fonds Cochrane Sleeper Cemetery, dossier 2018-02-01, Société d'histoire de Compton.

1. Portail géomatique de la MRC de Coaticook, Cartographie en ligne de la MRC de Coaticook (Consulté le 1er avril 2024).

2. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1 : 50 000]. 21-E-04-W, Coaticook | BANQ numérique (Consulté le 1er avril 2024).

3. NUTBROWN, Leslie. Inventaire des inscriptions du Cochrane Sleeper Cemetery Cochrane Sleeper Cemetery, Compton, Québec - Burial Records (interment.net) (Consulté le 1er avril 2024).

4. Données recueillies par Leslie Nutbrown en 2005 et mises à jour en 2019, complétées par celles de Donald Brown et Nelson Andrews, mai 1970. Fonds Cochrane Sleeper Cemetery, dossier 2018-02-02, Société d'histoire de Compton.

Une journée inoubliable de tournoi de poches et partie de tire

Ce printemps, les Lionceaux sont allés passer une bien belle journée avec les aîné-e-s du Manoir de chez nous. En début d'après-midi, les jeunes ont fait équipe avec des aîné-e-s fort habiles au jeu de poches pour se livrer bataille en diverses petites équipes enjouées. Quel beau moment de joie et d'amusante compétition! Pour immortaliser ces joutes de haute concurrence, les Lionceaux ont même remis divers trophées aux drôles de thèmes et qu'ils avaient fabriqués. Certains aîné-e-s ont ainsi reçu un trophée de «l'as des poches», «du lancer le plus élégant», «du poche des poches», «de l'esprit d'équipe» et «de l'enthousiasme»...

Par la suite, André et Nicole Couture ont offert gracieusement à tous et toutes leur bonne tire d'érable que les Lionceaux ont servie à la cafétéria dans des barquettes individuelles, une belle contribution du marché Tradition.

Une autre journée mémorable portée par le bonheur d'être ensemble!

- DANIELLE GOYETTE



Tout un tournoi de poche!



Claudette Gagnon et Raymonde Pomerleau et leur trophée



André et Nicole Couture

Veilleux
Mini-Excavation
R.R.Q. 8301-9406-25

- Dénivellement
- Transport de terre, sable et gravier
- Drainage
- Champ d'épuration

Info : **Tommy Veilleux**
Rés. : 819 835-0877 • Cell. : 819 572-3806
6740, Rte Louis-S. St-Laurent,
Compton, Qc, J0B 1L0

Daniel Parent
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE

Membre de :  **Ordre des Arpenteurs-Géomètres du Québec**

451, rue Main Ouest, Coaticook
819 849-4100 | danielparent@videotron.ca

ANIMALERIE
Chez
Chanel

- Animaux de compagnie
- Nourriture
- Produits
- Accessoires
- Service de toilettage et pension

392, rue Saint-Jacques Sud, Coaticook (QC) J1A 2N9
Tél. 819 849-7913
info@chezchanel.com www.chezchanel.com

L'ÉCHO DU COMPTOIR FAMILIAL

Un vrai ménage de printemps s'impose!

Ah! Le printemps, le soleil, la température plus douce, le goût d'être dehors, mais avant tout ça, c'est le temps d'un grand ménage. N'est-ce pas le temps d'explorer vos garde-robes et vos tiroirs jusqu'au fond?

Pourquoi tout garder même si je ne porte plus tels ou tels vêtements?

Au triage, j'ai trois questions à me poser :

- **Je garde** : j'aime ce vêtement, il est encore bon pour une autre saison, il est propre, non usé et je me sens bien en le portant.
- **Je donne** : il y a déjà deux saisons que je ne le porte plus, je ne me sens pas à mon avantage avec, mais il est propre, non usé, je pense au Comptoir familial.
- **Je jette au rebut** : vêtement taché, usé, décousu, déchiré, fermoir défectueux, boutons manquants, je ne le porterai pas (même pas pour peindre), je le mets à la poubelle. Et ma poubelle est aussi bonne et plus proche que celle du comptoir.

EXCEPTION : au comptoir nous prenons des vêtements ou **tissus 100 % coton** tels des t-shirts, car ils seront découpés pour en faire des sacs de guenilles.

Avant de donner au comptoir, je vérifie leurs exigences afin de faciliter la tâche des bénévoles.

- Le vêtement est propre, sans tache, sans bris, peu usé, sans odeur désagréable de grange ou de cigarette (l'odeur forte contamine tout l'environnement, nous ne pouvons mettre en magasin, nous jetons);
- Les chaussures sont encore portables, propres, pas trouées, peu usées, ni déformées;
- Les bottes sont nettoyées, peu usées, ensachées dans un sac différent du linge;
- Les objets cassants et coupants sont apportés directement au comptoir aux heures d'ouverture;
- Les sacs et les boîtes sont bien fermés et pas surchargés (évaluer le poids).

Merci de faire attention à tout cela et merci de votre générosité

- LES BÉNÉVOLES DE VOTRE COMPTOIR FAMILIAL

Le 5^e Élément restaurant

Le meilleur restaurant du Québec selon Ulysse
400 EXPÉRIENCES INOUBLIABLES!

Le meilleur restaurant du terroir
5^e Élément restaurant
2018
www.lemeilleurenvie.ca

2018 ATTESTATION d'EXCELLENCE
tripadvisor

CERTIFIÉ **Terroir & saveurs** DU QUÉBEC

Créateurs de saveurs
Cantons-de-l'Est

819 835-0052
www.lecinquiemelement.ca

Ferblanterie EdgarRoy
Fabrication sur mesure
Service clé en main
Équipe complète de réseaux de chauffage, ventilation
Vente, réparation et installation
Soudure, coupe et pliage de métal en feuille

Systèmes complets de chauffage, ventilation, climatisation.
Conception, fabrication et installation
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL - INSTITUTIONNEL

T. 819 849-0532
achats@ferblanterieedgarroy.ca
1021, rue Child
Coaticook, Qc J1A 2S5

ferblanterieedgarroy.ca

CMMTQ
Association des maîtres
de la profession de
la fabrication de machines

Fière d'être une entreprise familiale depuis 3 générations



CLINIQUE DE DENTUROLOGIE
LAROCHELLE

Confection de prothèses sur implants
Fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles

Sherbrooke
819 346-6312

Coaticook
819 849-2074

Stanstead
819 876-5298

www.denturologistelarochelle.com





Événement virage numérique

Découvrez toutes les possibilités qu'offrent nos solutions automatisées :

- Consulter vos soldes
- Consulter vos transactions de façon virtuelle
- Payer vos factures
- Déposer vos chèques
- Effectuer vos virements
- Et plus encore!

À notre point de service de Compton : 6767, route Louis-S.-Saint-Laurent

Les jeudis exclusivement!

Du 8 avril au 3 mai 2024 de 10 h à 18 h (fermé de 12 h à 13 h).

Pour toutes questions, contactez le 819 849-9822.

Vous devrez avoir en main votre tablette électronique, téléphone intelligent ou ordinateur portable.



VOTRE RÉFÉRENCE
BMR | VIVACO





Offrir un service personnalisé pour vos projets majeurs en

- ✓ Construction
- ✓ Rénovation
- ✓ & vos besoins agricoles/acéricoles

+
On se déplace chez vous!



PASCAL CORMIER

819 238-6548
cormierp@vivaco.coop

COMPTON AU BOULOT :
JOEY CHENARD

Trouver la symbiose entre l'humain et le végétal

PAR JORDANE MASSON

Natif et toujours résident de Compton, Joey Chenard vit avec sa conjointe, Kathy Dezan, leur fillette de deux ans et, bientôt, un deuxième enfant. Copropriétaire de la compagnie Arboriculture Auxine avec son collègue et ami, William Dunn, il exerce le métier d'arboriculteur avec passion et dévouement depuis près de cinq ans.

Qu'est-ce qui vous a amené à devenir arboriculteur?

William et moi, nous avons toujours aimé être physiquement actifs, mais nous voulions aussi être mentalement stimulés par notre travail. Après le secondaire, nous avons parcouru le Canada. Nous avons travaillé dans l'Ouest canadien dans les vergers et les vignobles, puis l'hiver en construction. Nous avons toujours voulu partir une compagnie ensemble, mais nous ne savions pas en quoi spécifiquement. En voyant les immenses arbres dans l'Ouest, l'idée nous est venue de travailler dans le domaine. De retour au Québec, nous avons fait un DEP en arboriculture et élagage à Charlesbourg. En sortant, nous démarrions notre compagnie Arboriculture Auxine, donc en 2019. C'était un rêve devenu réalité!

Qu'est-ce qu'un arboriculteur?

De notre côté, notre compagnie se consacre au milieu urbain, que ce soit en terrain privé ou public, donc où il y a des infrastructures ou des biens. Mon métier se concentre à trouver une façon de faire coexister le tout. Avoir des arbres en santé sur le terrain, mais aussi protéger les biens et les personnes circulant sur la propriété. Je dois donc trouver un juste milieu

et je me retrouve à conseiller le client en ce sens. Que ce soit le type de coupe, le retrait de l'arbre ou la plantation d'une espèce plus adéquate, il y a souvent plus d'une solution, mais je tente de trouver celle qui correspond au besoin du client, tout en gardant la pérennité de la végétation. Bref, je dirais que 50 % de mon travail consiste à bien informer le client.

Quels types de conseils offrez-vous souvent?

Les techniques changent avec les années. Les coupes abusives d'arbres, on se rend compte que c'est de moins en moins recommandé. En fait, ça finit par affaiblir l'arbre. Idéalement, il ne faut pas élaguer plus du tiers du feuillage vivant d'un arbre.



Joey et William. Photo : collection personnelle

Sinon, on crée un stress et on risque de le faire mourir ou de faire pousser des branches un peu n'importe où. Aussi, de mon côté, je veux que mon travail soit constructif. Je ne veux pas venir élaguer un arbre chaque année. Normalement, un jeune arbre peut être fait aux trois ans, les plus matures aux cinq ans, même sept-huit ans, selon le type d'arbre. Un autre fait intéressant à connaître, le meilleur temps pour élaguer un arbre est en hiver, alors qu'il est en état de dormance. De plus, la visibilité est meilleure sans le feuillage, donc ça facilite le travail.

Quelle est votre vision lors d'un élagage?

Idéalement, on élague avec une vision du futur. On doit penser à la répercussion de la coupe sur l'arbre. Il y a un résultat immédiat obtenu avec la coupe, mais, ultimement, c'est le résultat dans le futur qui est plus important. On utilise souvent la

pratique de la coupe directionnelle. Elle permet de rediriger les branches. Si on coupe trop, la branche se dessèche, si on n'en coupe pas assez, elle risque de continuer à pousser large. C'est dans cet objectif que nous est venu le nom de notre compagnie. L'auxine est une phytohormone de croissance végétale indispensable au développement des plantes. Elle joue un rôle majeur

dans le contrôle de leur croissance. Finalement, c'est aussi notre rôle en tant qu'arboriculteur.

Qu'est-ce que vous appréciez le plus de votre travail?

Personnellement, je dirais les défis à surmonter. Chaque contrat, chaque arbre est différent et apporte des obstacles différents. C'est ce qui me stimule. Nous travaillons souvent dans des espaces restreints. Il faut alors utiliser des cordes ou des palans pour pouvoir rediriger des branches ou des billots au-dessus d'objets. Ce sont des casse-têtes que j'aime particulièrement dans mon métier. Si on veut un travail bien fait et sécuritaire, un bon arboriculteur fera toute la différence.



Il faut aussi des dons d'équilibriste!

Les bestioles et le printemps

PAR JORDANE MASSON

La température monte et la nature s'éveille alors que le printemps s'installe. Tu peux enfin sortir dehors avec de simples bottes de pluie et un coupe-vent, quel plaisir! Cependant, tu remarques aussi, avec joie ou exaspération, le retour des petites bestioles. Mais comment survivent-elles jusqu'au printemps?

LES COCCINELLES

Pour les insectes, on parle plutôt de diapause et non d'hibernation. C'est un mécanisme contrôlé par des hormones reliées à la durée des périodes de jour et d'obscurité. Chez les coccinelles, les adultes se regroupent pour dormir, soit dans les champs ou dans les fentes et ouvertures des maisons. Voilà pourquoi on en retrouve beaucoup dans nos maisons à l'automne et au printemps.



LES GUÊPES



Savais-tu que les guêpes doivent rebâtir leurs colonies chaque année? En effet, au printemps, les reines fécondées émergent de la terre. Ce sont les seules à survivre! Elles bâtissent leur nid et produisent de nouvelles ouvrières.

LES CRIQUETS

Selon l'espèce, les œufs sont déposés dans le sol ou insérés dans la tige d'une plante pour passer l'hiver et éclore au printemps. Chez les populations des montagnes, les œufs peuvent éclore jusqu'à trois ans plus tard!



LES ABEILLES



Ces petites ouvrières passent l'hiver dans leur ruche. Elles battent des ailes pour produire de la chaleur et se déplacent pour profiter de la température plus élevée au centre de la ruche. Elles sortiront de leur ruche lorsque la température atteindra 11 ou 12° C pour se mettre aussitôt à butiner.

LES MOUCHES

Ces insectes utilisent un mécanisme appelé la quiescence. Ils s'engourdissent temporairement, selon la température. Elles paraissent mortes, mais ne sont que léthargiques. Voilà aussi pourquoi les mouches se réveillent sur le bord des fenêtres durant un soleil hivernal, mais semblent étourdies. La chaleur les réveille temporairement.



LES COQUERELLES



Comme les mantes religieuses, les coquerelles produisent une sorte de cocon pour leurs œufs appelés «oothèques». Il s'agit d'enveloppes longues et brunes qui abritent plusieurs œufs pendant l'hiver. Cette enveloppe ressemble à une mousse isolante.

LES ARAIGNÉES

Ces bestioles à huit pattes utilisent différentes méthodes, selon l'espèce. Que ce soit sous leur forme juvénile ou adulte, elles vont sécréter du glycérol. Cet antigel se mélange à leur hémolymphe (leur sang) et permet à leurs cellules de résister à des froids extrêmes.



LES LIBELLULES



Au printemps, les larves, sous forme de naïades, vont sortir de l'eau qui les gardait au chaud durant l'hiver. En fait, la libellule garde sa forme larvaire de quelques mois jusqu'à quatre ans, selon l'espèce. Après quelques mues, elle prendra sa forme adulte qui ne vivra que quelques semaines, le temps de se reproduire.

Maintenant que tu sais comment nos robustes bestioles survivent jusqu'au printemps, amuse-toi à les observer de plus près et aussi à apprendre à leur faire plus attention. Que ce soit des œufs, des larves, des cocons ou sous forme adulte, ces petites créatures demeurent des plus impressionnantes!

Marie-Soleil Pilette Ostéopathe à Compton!



Au 6632 Rte Louis-S.-Saint-Laurent



Vous pouvez prendre rv dès maintenant

**Par téléphone:
819-575-8277**

**En ligne:
<https://www.gorendezvous.com/mspilette-osteo>**

Au plaisir de prendre soin de vous!

Une équipe formidable pour vous servir

• LES MARCHÉS •
Tradition

Votre marché de quartier
Marché Forgues

Produits locaux

Viandes, charcuteries et fromages

Fruits et légumes frais

Mets préparés maison



Ample sélection de vins haut de gamme et de spiritueux

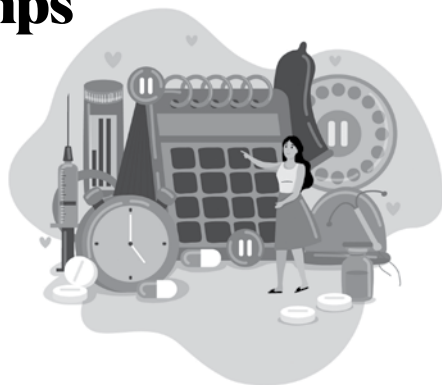
Ouvert tous les jours de 8 h à 21 h

819 835-5492

La fièvre du printemps vous titille?

Les humeurs des Québécois-e-s suivent les saisons. N'est-ce donc pas agréable d'avancer l'heure au printemps? Enfin! Plus de lumière et finie la dépression saisonnière. Mais que se passe-t-il vraiment dans la nature lors de ces changements? Qui dit printemps, dit renouveau, dit reproduction, dit la saison des amours. AH! Là, vous savez de quoi je veux parler. La fièvre du printemps, celle qui allume nos passions, mais qui nous fait aussi faire de faux bonds. Bon, de quoi parle-t-elle encore? Soyez attentifs, nous allons parler de santé sexuelle, un sujet gênant pour certains, mais intéressant pour tous. Dans la prochaine chronique, nous parlerons de deux sujets importants, soit les méthodes de contraception actuelle ainsi que les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) qui sont en recrudescence au Québec.

Plusieurs méthodes de contraception sont disponibles sur le marché québécois. Débutons avec la plus connue, le condom, c'est LA méthode la plus sécuritaire lors des relations sexuelles. Elle permet d'éviter les grossesses indésirables et de limiter la propagation des ITSS. Et pour mesdames qui sont allergiques au latex, il en existe en polyuréthane. Une autre vient d'arriver depuis quelques années au Québec et qui est vraiment à la mode, l'implant contraceptif Nexplanon. C'est un petit bâtonnet en plastique de quatre centimètres contenant des hormones que l'on insère dans la région sous-cutanée (dans le gras) entre le biceps et le triceps. Aucune douleur lors de l'installation, due à l'anesthésie locale. Son temps d'efficacité est de trois ans, mais peut aller jusqu'à cinq ans. Par la suite, on y trouve la pilule contraceptive, qui est selon moi, la méthode la plus utilisée chez les jeunes. Un autre, le timbre Evra, qui est installé sur une partie du corps, par exemple le deltoïde et qui doit être changé toutes les semaines pendant une période de trois semaines. L'autre moyen que je trouve intéressant est le Nuvaring. C'est un anneau souple intravaginal qui doit être retiré aux trois semaines. Il est sans danger lors des rapports sexuels. Viennent ensuite les stérilets, il y en a avec hormones (Mirena) et sans hormones, composés de cuivre. La dernière, c'est l'injection trimestrielle du Dépo-Provera. Vous avez un style de vie surchargé, vous



avez peur d'oublier votre contraception, contactez votre professionnel de la santé afin que vous puissiez obtenir la meilleure méthode contraceptive selon votre mode de vie.

Au Québec, on constate une hausse de plusieurs ITSS, mais quelles sont-elles? En tête de liste actuellement, la gonorrhée et la chlamydia sont les plus diagnostiquées auprès des jeunes. Ensuite, le VIH, les hépatites B et C ainsi que la syphilis sont malheureusement plus présents que jamais dus à de nombreux facteurs tels que les nouvelles drogues de rue, les problèmes sociaux économiques, etc. Depuis quelques années, l'herpès génital semble apparaître plus tardivement une fois le sujet infecté. Aussi, rappelons que les relations sexuelles non protégées telles que génitales, buccales et anales augmentent le risque de propagation des ITSS. Attention, seul le condom est efficace contre celles-ci lors de nouvelles relations sexuelles.

N'hésitez pas à me contacter ou à consulter votre médecin si vous désirez vous faire dépister, car nous pouvons être contaminés sans avoir de symptômes.

Sur une note plus humoristique, concluons le texte avec les deux chansons par excellence du printemps!

I'm too sexy for my love! et Wild Thing

D'ici la prochaine capsule santé, prenez soin de votre sexe!

- CHRISTINE

Christine Bonsant est Infirmière Clinicienne, membre de l'OIIQ. Elle offre des soins à domicile à Compton. Pour plus d'information, visitez sa page Facebook **Soins infirmiers Santé-vous bien** ou son site Web : soinsantevousbien.com

Un jardin qui prend vie dans ma maison... Oui, c'est possible!

PAR MARIE-ÈVE TALBOT

Avec le soleil et la chaleur qui se pointent le bout du nez, peut-être aurez-vous aperçu quelques crocus ou autres petites pousses vertes se frayer un chemin dans la neige restante? Pour plusieurs, ces touches de couleurs sont signe que le printemps est de retour. Pour d'autres, cela leur dit qu'il est grand temps de penser à ce qu'ils veulent planter dans leur jardin cet été.

C'n'est pas un peu tôt pour penser à jardiner?

Bien que la terre soit encore trop froide pour penser à travailler dans son potager, nous pouvons prendre de l'avance et le commencer bien au chaud dans notre maison. Ici, en Estrie, l'été est un peu court pour semer certains légumes directement au jardin. Les courges, les tomates, les fines herbes et certaines fleurs comme les capucines sont de bonnes plantes à semer quelques semaines avant le dernier gel. Ce procédé nous assurera une belle récolte avant l'arrivée de l'automne.

Quin, j'n'ai pas de pots à semis...

Pour faire ses semis, on peut utiliser à peu près n'importe quel contenant. J'aime bien utiliser des coquilles ou des boîtes d'œufs vides. La grosseur est parfaite pour y accueillir une graine et nous pouvons planter et le semis et le contenant le moment venu; celui-ci se décomposera dans la terre. Vous trouverez aussi des sacs de terre à semis un peu partout dans les quincailleries ou les serres avoisinantes.

Ok, je mets ça où? J'n'ai pas de petite serre dans ma maison.

Avant de germer, la graine a besoin de chaleur, d'humidité et de noirceur. L'idéal est de légèrement arroser vos pots une fois ceux-ci remplis de terre et de semences. Ensuite, vous pouvez les couvrir d'une



pellicule ou d'un sac de plastique en prenant soin d'y faire de petits trous pour que l'air circule légèrement. Lorsque les premières feuilles sortent de terre, déplacez les contenants près d'une fenêtre ensoleillée et retirez le plastique les couvrant. Surveiller l'humidité du sol : il doit être ni trop sec, ni trop humide. L'idéal est de vaporiser vos plantes régulièrement.

Le meilleur moment pour mettre la plupart de vos semis en terre est au début du mois de juin, lorsque tout risque de gel est passé et que les nuits sont au-dessus de 10 degrés Celsius. Certains légumes aimant les températures plus fraîches peuvent être plantés avant, comme les épinards, la bette à carde, le chou ou encore la salade.

Faire des semis peut être une activité très intéressante à faire avec les enfants.

Voici quelques livres pour vous inspirer. Ils sont tous disponibles à la bibliothèque Estelle-Bureau de Compton.

Je fais pousser mes graines, Laurence Mériat, Éd. Rustica

Ça pousse! Expérience bio pour jeunes jardiniers, Éd. La plage

Un jardin familial au fil des saisons, Paul Wagland, Éd. de Saxe

Dépanneur
Le Relais du Domaine

Sonic 819 835-9448
6950, rte Louis-S.-St-Laurent, Compton

SICO CENTRE DE PEINTURE DANIEL LAROCHE inc.

Peinture Sico & MF
Clef
Matériel Artiste

54, rue Main Ouest, Coaticook, Qc J1A 1P2
819 849-4410

NOS SYMPATHIES À LA FAMILLE ET AUX PROCHES DE :

Roma Corbeil
Marcelle Viens
Joël Crête
Alphone Houle
Germaine Deschênes

COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE LA RÉGION
DE COATICOOK

DEPUIS
47 ANS



819 849.6688 info@salonfunerairecoaticook.com
salonfunerairecoaticook.com
284, rue Child, Coaticook

Les préarrangements funéraires : une option rassurante pour vous et vos proches. Prenez rendez-vous avec nos professionnels, vous en serez encore mieux informés!

Bonjour à tous,

Comment vas la communauté de Compton? Je tiens à souligner la très grande réussite du *Pain partagé*. Merci à tous ceux qui sont venus en acheter. C'est comme ça qu'on voit que la région de Compton, Waterville et Martinville sont forts et veulent aider. Je suis fière de notre communauté.



Merci à Gérard Leblanc, pour avoir continué la vente le dimanche et à Denis Viens pour avoir pris ma place le matin et un autre merci à Denis pour être venu jouer quelques parties de cribbage au local. L'année prochaine on devrait faire un tournoi, qu'en penses-tu Denis?

N'oubliez pas que les élections pour un remplacement de certaines personnes du Conseil des Chevaliers aura lieu le 14 mai 2024! Venez prendre ma place svp.

- GILLES POMERLEAU,
GRAND CHEVALIER, 819 212-1273

QUAND LE COUPLE VA, TOUT VA

Un tournant décisif



PAR RICHARD VACHON
ET JESSICA YUNG

J'ai envie de commencer cette chronique par un brin d'humour. Alors, comment sait-on si un couple marié vit des problèmes dans son mariage? Eh bien, s'il porte une alliance, ce couple a des problèmes de mariage. Si vous avez une famille, vous avez des problèmes familiaux. Vous comprenez? Beaucoup de gens considèrent que la vie devrait être facile. Au moindre problème qui surgit, ils trouvent que c'est injuste et ils se sentent découragés. Si je vous disais que vous pouvez changer cela simplement en changeant la façon dont vous vous représentez la vie, me croiriez-vous? En effet, si nous envisageons la vie comme une série d'épreuves pour nous faire grandir et nous rendre meilleurs, nous accueillerons les défis de façon plus enthousiaste. Cette révélation a été un tournant décisif pour nous.

Modifier notre représentation mentale du monde, de la vie, de notre famille, de nos relations, de notre partenaire peut se faire à petite échelle et avoir aussi des répercussions très intéressantes. Avant, je pouvais facilement être déçue lorsque Richard faisait de longues heures au travail. Ma perception de lui était qu'il ne se souciait pas de trouver un équilibre entre le travail et le temps en famille ou en couple. J'ai



décidé de changer ma vision de Richard et de le voir plutôt comme un mari travaillant et soucieux de pourvoir aux besoins de sa famille qu'il adore. Beaucoup de problèmes et de chicanes ont disparu à la suite de cette nouvelle représentation de mon amoureux. Et tout cela s'est déroulé dans ma tête.

Il est difficile de changer nos comportements ou nos réactions. Par contre, si vous changez votre représentation du monde, de la vie, de vos relations, vos comportements changeront d'eux-mêmes et vous connaîtrez une plus grande paix intérieure.

- R&J

Richard : info@richardvachon.ca

Jessica : info@jessicayung.ca

RÉPONSES DU QUIZ DU PRINTEMPS (PAGE 8)

1. b Malheureusement les vêtements tachés et/ou troués doivent être jetés, car il n'y a pas de possibilité de les réutiliser ou de les recycler présentement.
2. d Il est maintenant possible d'apporter ses résidus de jardin, de même que des branches à l'écocentre de Waterville, situé au 205, rue Dominion.
3. a Le dépôt de Compton est maintenant fermé, vous devez donc apporter vos résidus dangereux à l'écocentre de Waterville durant les heures d'ouverture (tous les vendredis de 8 h 30 à 17 h, et un samedi sur deux de 8 h 30 à 15 h).
4. c et d Pourquoi accumuler les objets qui ne servent plus? Passez au suivant et faites des heureux!
5. d Toutes les canettes et les bouteilles de plastique peuvent être envoyées à la récupération. Les objets souillés de terre, les mégots de cigarette et les autres emballages (ex. croustilles) doivent être mis au rebut.

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE :

17 mai 2024

Lisez L'écho sur Internet
echodecompton.ca

L'écho sur Facebook

L'écho, c'est vous aussi! N'hésitez pas à ajouter votre grain de sel en publiant vos photos et nouvelles sur notre page.

facebook.com/comptonecho

L'écho chez vous

L'écho est distribué gratuitement dans quelques commerces locaux à Compton et Coaticook. Pour savoir où, consultez :

echodecompton.ca/distribution

Luc Jacques
SERVICE

819 821-0784
819 884-2209

RÉPARATION D'APPAREILS MÉNAGERS
DE TOUTES MARQUES

640, Angus Nord, Westbury J0B 1R0

Annoncez dans L'écho de Compton

L'écho est un journal lu, apprécié et conservé en tant que bottin pour Compton. En plus de la publicité publiée chaque mois, les annonceurs sont gratuitement inscrits au bottin mensuel en dernière page. Les annonceurs trouvent dans L'écho un moyen privilégié de pénétrer ce marché de 3 000 habitants, fiers de leur municipalité et de leur journal.

Pour annoncer, contactez le responsable publicitaire
Richard Vachon, 819 578-9195
direction@journauxcommunautaires.ca

Pour contacter la rédaction
Danielle Goyette
819 501-8866
redaction@echodecompton.ca

Retrouvez la grille tarifaire des publicités sur notre site :

echodecompton.ca/annoncez

Cette édition de L'écho de Compton est un tirage certifié par l'AMECQ



À propos de L'écho

Directeur général : Richard Vachon
direction@journauxcommunautaires.ca

Membres du C.A. de l'OBNL :

Présidente : Jessica Garneau

Vice-présidente : Lisette Proulx

Secrétaire : Danielle Robinet

Administrateurs : Samanta Goulet, Bernard St-Laurent

Éditeur : Journaux communautaires de Compton et Waterville
C.P. 322, Compton (Qc) J0B 1L0

Rédactrice en chef : Danielle Goyette

Journaliste : Jordane Masson

Graphisme : Mélanie Leduc

Photos : Danielle Goyette, JeanMarc Lachance, Marie-Ève Talbot, Clément Vaillancourt, Richard Vachon, Vincent Cliche - Gracieuseté Progrès de Coaticook, Collections personnelles : Joey Chenard, Geneviève Hébert, Rosalie et Émilie Lajoie, Jolyane Gaudreau, Pixabay, Freepik

Révision : Danielle Goyette

L'écho est un journal communautaire membre de l'AMECQ



Nos annonceurs

Animalerie Chez Chanel	819 849-7913
Chloé La Madeleine - denturologue	819 861-3602
CIGN, radio communautaire	819 804-0967
Cinquième élément (Le)	819 835-0052
Clinique denturologie Larochelle	819 549-2074
Coopérative funéraire	819 849-6688
Daniel Parent, arpenteur-géomètre	819 849-4100
Dépanneur Relais du Domaine	819 835-9448
Desjardins - Caisse des Verts-Sommets de l'Estrie	819 849-9822
Ferblanterie Edgar Roy	819 849-0532
Fromagerie La Station	819 835-5301
Geneviève Hébert, députée	819 565-3667
Gérard Leblanc, assurances	819 835-9511
Luc Jacques, réparation d'électros	819 849-0250
Marché Forgues (Tradition)	819 835-5492
Marie-Claude Bibeau, députée	819 347-2598
Marie-Soleil Pilette, ostéopathe	819 575-8277
Pavillon des arts et de la culture	819 849-6371
Pharmacie ProxiMed	819 835-9999
Sico, Centre de peinture	
Daniel Larochelle	819 849-4410
Tommy Veilleux, mini-excavation	819 835-0877
Travaux Légers Enr.	819 835-0884
Verger Le Gros Pierre	819 835-5549
Vivaco groupe coopératif, BMR	819 835-5411

Un grand merci au Club Lions de Compton pour son soutien financier



Annie St-Laurent et Stéphane Deblois
Ferme des Sommets, Ascot Corner

MON VIVACO, MA COOP

«C'est une ristourne de
1 372 832\$ qui est
versée cette année à des
membres comme nous.»

 Profitable pour tous.

Présent au Centre-du-Québec, Appalaches et Estrie. vivaco.coop

VIVACO
GRUPE COOPÉRATIF

 Sollio
Agriculture

 TERAPRO
AGRICULTURE

BMR

Chloé La Madeleine DENTUROLOGISTE

Fabrication et réparation de prothèses
dentaires complètes et partielles.

consultation
gratuite

819-861-3602

6632 Rte Louis-S. -Saint-Laurent,
Compton, QC J0B 1L0



**LA FÊTE
DES MÈRES
EST EN MAI...**

**LE
RADIO-BINGO,
LUI, EST
TOUTE L'ANNÉE!**

**TOUT LE MOIS DE MAI,
17 000\$
EN PRIX À GAGNER!**

**DONT 5 000\$ À
LA FÊTE DES MÈRES LE 12 MAI**

**RADIO.
BINGO**

LES DIMANCHES 16 H  FM96.7 | WEB

WWW.CIGNFM.CA